

Amélioration des conditions de travail en élevage laitier

*...en Auvergne, des expériences positives
mises en place par des éleveurs*

*Simplifier les
conduites*

*S'équiper ou
automatiser*

*Recomposer la
main-d'œuvre*

Trucs et astuces

*Se soulager
des tâches
administratives*

Amélioration des
Conditions de
Travail en
Elevage
Laitier



Simplifier les conduites

Pour accéder à la fiche et revenir sur le tableau ci-dessous, cliquer à chaque fois sur le numéro de la fiche.

	1. Alléger le travail au quotidien, en temps et en pénibilité	2. Alléger le travail de saison, mieux gérer les pointes de travail liées aux cultures	3. Se libérer régulièrement une soirée	4. Dégager des weekends et des congés	5. Sécuriser le fonctionnement de l'exploitation et se garantir des coups durs	6. Assurer la pérennité de l'exploitation et sécuriser ses emplois
La suppression d'une traite hebdomadaire (dimanche par ex)			★ Fiche 3.1			
La monotraite saisonnière	★	Fiche 2.1				
La monotraite toute l'année			★			
Le regroupement des vêlages avec un arrêt de traite	★			Fiche 4.1		
L'achat de rations prêtes à l'emploi	★					
Le libre service + DAC	★ Fiche 1.6					
Le pâturage tournant simplifié	Fiche 1.9					
Le chien électrique	Fiche 1.10					
Le chien de troupeau	Fiche 1.13					
Génisses laitières élevées sous la mère.	Fiche 1.15					
La mise en pension des génisses	★ Fiche 1.11					
Le zéro pâturage	Fiche 1.8					



S'équiper ou automatiser

Pour accéder à la fiche et revenir sur le tableau ci-dessous, cliquer à chaque fois sur le numéro de la fiche.

	1.Alléger le travail au quotidien, en temps et en pénibilité	2.Alléger le travail de saison, mieux gérer les pointes de travail liées aux cultures	3.Se libérer régulièrement une soirée	4.Dégager des weekends et des congés	5.Sécuriser le fonctionnement de l'exploitation et se garantir des coups durs	6.Assurer la pérennité de l'exploitation et sécuriser ses emplois
Le DAC	★					
Le DAL	Fiche 1.1					
Le double lactoduc	Fiche 1.4					
Le raclage automatique des aires d'exercice	★ Fiche 1.3					
L'hydro-curage des aires d'exercices par chasse d'eau	Fiche 1.14					
L'utilisation en commun d'un matériel d'affouragement	Fiche 1.5	Fiche 1.12				
La construction d'un bâtiment	★					
L'aménagement d'un bâtiment	★					
Tapis d'alimentation et feed car en étable entravée.	Fiche 1.16					
Le robot de traite	★ Fiche 1.2					
La salle de traite rotative	Fiche 1.7					

★ Fiches disponibles sur le site de l'Institut de l'Élevage

★ Fiches disponibles à la Chambre Régionale d'Auvergne

Retour
à la page
d'accueil



Recomposer la main-d'œuvre

Pour accéder à la fiche et revenir sur le tableau ci-dessous, cliquer à chaque fois sur le numéro de la fiche.

	1.Alléger le travail au quotidien, en temps et en pénibilité	2.Alléger le travail de saison, mieux gérer les pointes de travail liées aux cultures	3.Se libérer régulièrement une soirée	4.Dégager des weekends et des congés	5.Sécuriser le fonctionnement de l'exploitation et se garantir des coups durs	6.Assurer la pérennité de l'exploitation et sécuriser ses emplois
L'entraide et les banques d'échange travail et services					★	
L'externalisation du travail de saison (lisier par exemple)		★ Fiche 2.2				
Le service de remplacement départemental					★	
Les services de vachers spécialisés		★		★		
Le groupement d'employeurs					Fiche 5.1	
L'embauche d'un salarié à temps partiel	★				Fiche 5.2	
Le regroupement d'ateliers laitiers					★	
L'association hors cadre familial						★

Se soulager des tâches administratives

Pour accéder à la fiche et revenir sur le tableau ci-dessous, cliquer à chaque fois sur le numéro de la fiche.

	1. Alléger le travail au quotidien, en temps et en pénibilité	2. Alléger le travail de saison, mieux gérer les pointes de travail liées aux cultures	3. Se libérer régulièrement une soirée	4. Dégager des weekends et des congés	5. Sécuriser le fonctionnement de l'exploitation et se garantir des coups durs	6. Assurer la pérennité de l'exploitation et sécuriser ses emplois
	★					

Trucs et astuces

Pour accéder à la fiche et revenir sur le tableau ci-dessous, cliquer à chaque fois sur le numéro de la fiche.

	1. Alléger le travail au quotidien, en temps et en pénibilité	2. Alléger le travail de saison, mieux gérer les pointes de travail liées aux cultures	3. Se libérer régulièrement une soirée	4. Dégager des weekends et des congés	5. Sécuriser le fonctionnement de l'exploitation et se garantir des coups durs	6. Assurer la pérennité de l'exploitation et sécuriser ses emplois
Rénover la salle de traite	Fiche 1.17					
Empêcher les céréales de vouter dans les silos	Fiche 1.18					

Contacts

Amélioration des
Conditions de
Travail en
Élevage
Laitier

Groupement Viande Lait Massif Central (GVL)

Fabienne Antheaume

☎ 04.73.28.77.00

✉ fabienne.antheaume@nerim.net

Institut de l'Élevage

Jean-Luc Reuillon

☎ 04.73.28.52.20

✉ jean-luc.reuillon@inst-elevage.asso.fr

Contrôle laitier de la Haute-Loire

Patrice Mounier

☎ 04.71.07.21.11

✉ pMounier@haute-loire.chambagri.fr

Contrôle Laitier du Puy de Dôme

Éliane Teissandier

☎ 04.73.87.75.69

✉ eteissandier@puy-de-dome-edc.com

Chambre d'Agriculture de l'Allier

Jean-Philippe Garnier

☎ 04.70.48.42.42

✉ jpgarnier@allier.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Cantal

Roger Bouchy

☎ 04.71.45.55.45

✉ roger.bouchy@cantal.chambagri.fr



ACTEL signifie Amélioration des Conditions de Travail en Élevage Laitier

C'est :

- un conseil spécialisé sur l'organisation et les conditions de travail dans l'exploitation*
- la prise en compte des préoccupations de l'éleveur (se libérer du temps, diminuer la pénibilité...)*
- la mise au jour des points forts et des points faibles de l'organisation du travail à partir d'un diagnostic « travail »*
- la proposition d'améliorations possibles en fonction des aspirations et des possibilités de l'exploitant (humaines, techniques et économiques)*
- des techniciens spécialisés à votre service dans les départements de l'Allier, la Haute-Loire, du Cantal et Puy de Dôme*

Pour plus de renseignements, contacter le technicien de votre département



La simplification de l'élevage des veaux avec un DAL

Le DAL (Distributeur Automatique de Lait) permet d'automatiser l'alimentation lactée des veaux.

Le veau, muni d'un collier électronique (même système que le DAC), se présente dans la stalle. En fonction d'un plan d'alimentation prédéfini par l'éleveur, le veau reçoit la quantité de lait programmée en un nombre de repas prédéfini.

Le lait peut provenir de la traite des vaches laitières de l'exploitation, être reconstitué (lait en poudre) ou issu d'un mélange des deux.



En pratique...

**L'exploitation
(63)**

- 2 UTH (le couple)
- 73,5 ha de SAU
- 46 Montbéliardes
- 246 500 L de quota
- 6800 L /VL
- Production de bœufs
- Elevage des génisses de renouvellement

La mise en place nécessite d'avoir une case à veaux, un local et une salle de traite proches. Dans cette exploitation, la machine et les stalles ne sont séparées que par une cloison. Une stalle aurait été suffisante (d'après le constructeur, une tétine permet d'alimenter 20 à 30 veaux). Les éleveurs ont toutefois préféré installer **2 stalles**. Elles ne peuvent pas fonctionner simultanément mais **permettent d'alimenter les veaux en continu sans attendre que le premier sorte**.

Le remplissage du tank du DAL (200L) se fait par pompage du lait dans le tank de la laiterie. Un **nettoyage du circuit** est effectué **chaque jour** (5 minutes) à l'aide d'une petite éponge circulant dans les tuyaux. A celui-ci s'ajoute **une fois par semaine, un nettoyage complet de l'installation** (30 minutes). Ces opérations, par gain de temps sont effectuées en même temps que la **surveillance du système et le suivi des veaux**. En effet, l'ordinateur affiche la quantité de lait bu, au total et par veau. Les veaux "délogés" (qui se sont présentés mais n'ont pas bu) ou dont la vitesse de tétée est faible peuvent ainsi être détectés.

La **prise en main de l'ordinateur est simple et les informations à entrer sont réduites**. Tout d'abord, il faut saisir un (ou plusieurs) plans d'alimentation. Il suffit ensuite de rentrer la date de naissance du veau introduit dans le lot, son numéro de collier et le plan d'alimentation lui correspondant.

"Un investissement raisonnable pour un gain de temps important" →



Les avantages de la technique

Les principaux avantages sont :

- une **distribution simplifiée et non pénible**.
- une **diminution du risque de diarrhées et une meilleure croissance**. En effet, les veaux boivent le lait chaud et en plusieurs fois (4 fois en début d'allaitement).
- une **distribution du lait par demi-litre** ce qui limite les pertes.
- pas de concurrence entre veaux grâce aux stalles individuelles qui évitent tout "vol" de la ration.
- une **facilité d'utilisation** et la **fiabilité du matériel** (pas de panne en 9 ans d'utilisation).

Les inconvénients de la technique

Dans certains cas (rares), il arrive que des veaux se présentent mais ne boivent pas le lait. Or le **lait non bu** ne pourra pas être récupéré par le veau lors d'une autre demande.

Dans cette exploitation, le DAL est installé dans un coin ce qui empêche la réalisation de 2 cases et donc de **2 lots distincts**.

Les coûts et intérêts économiques

Coût d'achat (en 1996)	7 620 €
Coût de fonctionnement (par an)	
tétines (8/an)	26 €
électricité	non chiffré
eau	non chiffré

La distribution lactée se faisait auparavant manuellement (seaux) et nécessitait (en moyenne) **2 h de travail/jour**. **Aujourd'hui, 15 minutes/jour suffisent**. Le temps gagné est consacré à la traite.

Pour la même installation aujourd'hui, l'achat reviendrait à 10 000€.

Les conseils de l'éleveur

"La mise en place du DAL n'a pas rencontré de difficultés particulières". Néanmoins, les éleveurs estiment aujourd'hui qu'il serait souhaitable de "**pouvoir faire deux lots**" (en fonction de l'âge par exemple). En effet, il est plus facile d'habituer un veau au DAL lorsque les veaux plus âgés ne gênent pas par leur présence.



"Depuis l'installation du DAL, je peux faire la traite en totalité, je m'occupe des veaux ensuite. C'est un gain de temps et de la pénibilité en moins"

Fiche 1.1



Les conseils du technicien

Le DAL améliore la **répartition du travail**. Sans DAL, l'alimentation manuelle des veaux se fait généralement pendant la traite et nécessite donc d'être plusieurs. Avec le DAL, les veaux s'alimentent seuls, du moment que le tank est rempli.

Sa **mise en place est simple** et ne fait pas appel à une technicité importante. Le mode de surveillance notamment est différent : il nécessite plus de rigueur mais peut être réparti sur la journée.

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Fiches techniques : - "Un DAL pour des veaux de race Brune des Alpes" (Gers) - "Simplification de l'élevage des veaux avec le DAL"	Contrôle Laitier 63 Eliane Teissandier Tél : 04-73-87-75-69 Tél : 04 73 44 46 00
Fiches disponibles dans le club des métiers Travail en élevage : www.inst-elevage.asso.fr - Site de la Chambre d'agriculture du Calvados : www.calvados.chambagri.fr/DAL.asp	GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00 Institut de l'Élevage Tél : 04 73 28 52 20

Avec le concours financier du FEOGA (objectif 2) et d'ONILAIT

La simplification de la traite avec un robot de traite

Le robot de traite permet à une vache d'être traitée à tout moment de la journée, même en période de pâturage. Chaque animal est reconnu par un collier électronique et reçoit le concentré de production par un **système de DAC** pendant la traite.

Le nombre de traites quotidiennes est paramétrable en fonction de la production laitière de chaque vache et de son stade de lactation. Une surveillance est nécessaire mais elle peut se répartir dans la journée.

L'éleveur se déconnecte ainsi de la contrainte horaire.



En pratique...

Le robot de traite a été installé dans un nouveau bâtiment en novembre 2002.

Lorsque la vache entre dans la stalle et qu'elle a "le droit de se faire traire", elle est bloquée par une barrière latérale et le bras hydraulique se place sous la mamelle. **Les trayons sont nettoyés** par des brosses rotatives. Après **libération des premiers jets**, la **griffe est posée trayon par trayon et la traite commence**. Le **décrochage puis la désinfection** (pulvérisation d'un produit iodé) se font trayon par trayon. La vache est alors libérée dans la stabulation ou mise à l'écart en cas de problème. Le **lait est stocké dans le tank laiterie ou trié pour l'alimentation des veaux**. Le rinçage des griffes est effectué dès la fin de traite d'une vache dont le lait a été trié.

Les **vaches ont un accès direct aux parcelles de pâture** (du 1^{er} avril au 31 octobre). Elles peuvent revenir à tout moment dans la stabulation pour se faire traire. Les éleveurs ont mis en place un système de **passage forcé** : pour accéder à la pâture, les vaches doivent passer par le robot.

La **gestion du robot se fait par ordinateur**. On retrouve ainsi des **données générales** concernant le troupeau (nombre de vaches, nombre moyen de traites...) et des **informations par vache** (production laitière, conductivité, nombre de traites...). Le **nombre de traites et la quantité de concentré distribué au DAC sont fixés informatiquement** en fonction de la production laitière de chaque vache.

Un technicien de **maintenance** passe **toutes les 8 semaines** afin de s'assurer du bon fonctionnement du système.

"Le robot permet une plus grande souplesse dans l'organisation du travail" →

L'exploitation (37)

- 3 UTH
- 154 ha de SAU dont
- 95 ha de cultures
- 60 Prim'Holstein
- 450 000 L de quota
- Elevage des génisses de renouvellement



Les avantages de la technique

- les **vaches sont calmes**.
- un **système avantageux pour les fortes productrices** : le nombre de traites est augmenté pour permettre une vidange de la mamelle plus fréquente et diminuer le risque de décrochage de la mamelle.
- la **quantité de concentré se gère seule** en fonction du stade de lactation et de la production.
- un **système fiable** : les pannes sont peu nombreuses (tuyaux coupés par exemple) et le service de maintenance est facilement disponible.
- une **organisation du travail améliorée** (les éleveurs sont plus sereins) et un **suivi des animaux différent** (hors traite).

Les conseils de l'éleveur

Les éleveurs conseillent de "**partir avec un troupeau sain**" en cellules notamment. Il n'est en effet pas facile de détecter les mammites avec un robot.

Les coûts et intérêts économiques

Coût d'achat (en 1996)	750 000 F (114 335€)
Coût de fonctionnement (par an)	
maintenance	3800€ (forfait pouvant bénéficier de remises)
produits de lavage	non chiffré (comparable à une salle de traite)
électricité	non chiffré (comparable à une salle de traite)
eau (0,5m ³ /j)	non chiffré

La mise en place d'un robot de traite nécessite en moyenne **2 heures de surveillance par jour** (surveillance des animaux et du système informatique). Toutefois, la surveillance est **couplée à d'autres tâches** telle que la détection des chaleurs. Le gain de temps est estimé à 2 heures/jour.

Le prix d'achat est à comparer avec un système traite plus un DAC.

Les inconvénients de la technique

- **en cas de problème, le temps passé augmente facilement**.
- **l'éleveur peut être dérangé à tout moment** par le système d'alarme.
- le **facteur contaminant est plus important** (par rapport à une salle de traite) : toutes les vaches sont traitées sur le même poste.
- la **détection des mammites n'est pas toujours facile** : il faut croiser plusieurs informations (visuelles et informatiques).

Les conseils du technicien

La **prise en main de l'outil** est indispensable et nécessite un gout prononcé pour **l'informatique**.

Pour un meilleur suivi des vaches, il faut **croiser les informations** issues de l'observation des animaux et des données informatiques. Un **gain de temps à la traite** est observé mais le **temps de surveillance est augmenté**.



Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Fiches techniques disponibles dans le club des métiers Travail en élevage : www.inst-elevage.asso.fr	Contrôle Laitier 37 Pascal Thiou Tél : 02 47 48 37 43
- "Le robot de traite pour la réduction et l'assouplissement du travail d'astreinte" (64)	
- "La difficile condition des pionniers du robot de traite" (31)	
- "Deux expériences d'intégration du robot de traite dans un bâtiment existant" (17)	GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00
	Institut de l'Élevage Tél : 04 73 28 52 20

La simplification du travail avec un racleur à chaîne

Le raclage automatique permet une meilleure organisation du travail. Les éleveurs mettent en route le système et sont ensuite libres d'effectuer une autre tâche. La présence des bêtes ne pose pas de problème au bon fonctionnement du système.

Deux racleurs en V fonctionnent simultanément dans les deux couloirs parallèles de la stabulation à logettes.



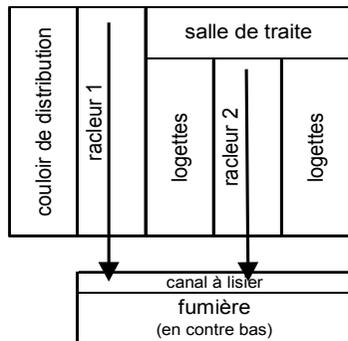
L'exploitation (43)

2,4 UTH
 95 ha de SAU
 50 Montbéliardes
 265 000 L de quota
 Elevage des génisses de renouvellement
 Elevage de veaux de boucherie (40/an)
 Vente de jeunes vaches pour l'élevage

En pratique...

Le système a été installé en 1992 dans une stabulation à logettes. Il est composé de **deux racleurs à chaîne disposés dans deux couloirs de longueur différente** (38 et 33m). Pour compenser cette différence, le système est débrayable.

Les **racleurs sont enclenchés manuellement**. Un système automatique pourrait être installé mais les éleveurs ne le souhaitent pas. **L'inversion de marche se fait seule et un système d'arrêt automatique stoppe les racleurs**. Les éleveurs aident toutefois manuellement l'ouverture du premier racleur (le dégagement extérieur permettant l'ouverture n'est pas assez important). Un moteur électrique démultiplié (1,5 CV) permet l'avancée du système.



Le **cycle de raclage dure 20 minutes** (avancement de 4 m/min). Il est effectué 1 fois par jour en période de pâture et deux fois par jour l'hiver. Le paillage des vaches est réalisé une fois par jour en période hivernale. Les effluents du premier couloir sont déversés en grande partie dans la fosse à lisier par l'intermédiaire d'un canal. Ceux du deuxième tombent dans la fumière. Il est toutefois possible d'orienter, pour les 2 couloirs, le fumier ou le lisier grâce à un système de trappes.

"Un système de raclage automatique pour une simplification du travail" →

Les avantages de la technique

- un **cycle lent**, les vaches esquivent facilement le racleur.
- la **possibilité d'effectuer d'autres tâches simultanément**.
- **pas de manipulation d'animaux pour racler**.
- un **système simple, facile à mettre en place**.

Les inconvénients de la technique

- les **chaînes situées à l'extérieur peuvent geler** l'hiver : nécessité de racler avec le tracteur et le chargeur si la température est inférieure à -10°C.
- le **racleur met longtemps à s'ouvrir en bout de chaîne**. Or le dégagement prévu pour l'ouverture n'est pas assez important, il faut donc intervenir manuellement pour une ouverture plus rapide.

Les coûts et intérêts économiques

Coût d'achat (en 1992)	6 400 €
Coût de fonctionnement	
55m de chaîne	825 €
électricité (0,5 à 1 kW/j)	non chiffré

Le **coût d'achat comprend les deux racleurs en V, le moteur ainsi que les 110 mètres de chaîne**. L'installation a été réalisée par les éleveurs. Les coûts de fonctionnement sont relativement faibles (électricité). En 2003, les chaînes situées à l'avant des deux racleurs (55m) ont été changées.

Le gain de temps peut être estimé à 1 heure par jour en hiver. Il faut de plus souligner que les éleveurs réalisent d'autres tâches pendant le temps de raclage.

Les conseils de l'éleveur

Les éleveurs ne reviendraient pas en arrière vu l'organisation du bâtiment et du gain de temps obtenu. Ils envisagent même d'installer un troisième racleur en cas de réaménagement de la stabulation.

Pour le bon fonctionnement du système, **le béton des couloirs doit être très plat**. Il faut d'autre part "**prévoir la gestion des effluents en bout de couloir**, le plus adapté est de faire une fumière en contre bas". Ceci évite la manipulation du fumier accumulé.

Enfin, un **dégagement assez important** doit être prévu pour l'ouverture du racleur.



Les conseils du technicien

Le **choix du matériel** doit être réfléchi **en fonction de l'organisation du bâtiment et du type de déjections** (fumier et/ou lisier).

Le système de chaîne est de moins en moins installé malgré un coût d'achat plus faible qu'un système hydraulique.

Pour en savoir plus...

Fiche technique :
- "Un système de raclage automatique des couloirs pour la stabulation" (Pyrénées-Orientales)

Fiche disponible dans le club des métiers Travail en élevage :
www.inst-elevage.asso.fr

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 43
Patrice Mounier
Tél : 04 71 07 21 11

GVL Massif Central
Tél : 04 73 28 77 00
Institut de l'Élevage
Tél : 04 73 28 52 20

La simplification de l'élevage des veaux avec un double lactoduc

50 % du lait produit sur l'exploitation est destiné aux veaux.
L'installation d'une deuxième ligne en salle de traite permet un gain de temps et une diminution de la pénibilité non négligeables.

Sans manutention, le tri du lait est possible ce qui améliore la qualité du lait livré.



En pratique...

L'exploitation (43)

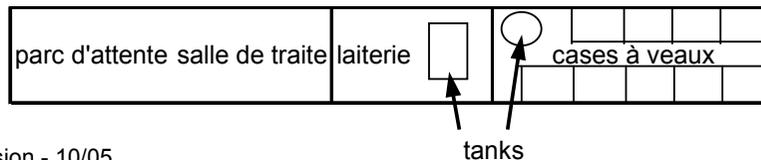
2 UTH (le couple)
53 ha de SAU
32 Montbéliardes
220 000 L de lait produit
Production de 60 veaux de boucherie par an ("Veaux des Monts du Velay-Forez")

En avril 2000, les éleveurs ont profité de l'installation d'une **nouvelle salle de traite 2x3** pour **installer un double lactoduc**. Il y a donc deux lignes en salle de traite, l'une se dirige vers le tank laiterie et l'autre vers le tank pour les veaux. Le **système de lavage est le même pour les deux lignes**. Il est activé une fois par jour.

Le **lait distribué aux veaux est issu de vaches triées** en fonction des résultats du Contrôle Laitier (nombre de cellules élevé, taux trop bas...). Le colostrum n'est pas trié par ce système mais par des bidons (problème de salissure des tuyaux).

Lors du passage des vaches choisies, le **tuyau d'arrivée du lait est branché sur le deuxième lactoduc grâce à des prises tiroirs**. C'est un geste simple qui évite toute manutention de bidons.

Le tank des veaux (250 L) possède une double paroi dans laquelle de l'eau (200L) est maintenue chaude grâce à une résistance électrique. C'est un système de bain-marie à 41°C qui maintient le lait chaud. Une vidange permet ensuite de remplir les biberons qui sont accrochés aux barrières des cases à veaux grâce à un portoir fabriqué par l'éleveur.



"Une double ligne en salle de traite pour moins de manutention"



Les avantages de la technique

- un **tri possible du lait** sans manutention de bidons : lait à cellules, taux bas...
- une **meilleure qualité du lait livré** et donc une **meilleure rémunération** grâce au tri du lait
- une **meilleure digestion** : les veaux boivent toujours le lait chaud
- une **chaleur mieux répartie et un lait qui ne brûle pas** grâce au système de chauffage du lait branché en permanence
- une **diminution de la pénibilité** : pas de transvasement ni de transport de seaux
- une **meilleure organisation du travail** : la distribution du lait peut être repoussée après la traite sans risque de refroidissement du lait.

Les inconvénients de la technique

- des **difficultés pour installer le deuxième lactoduc si la salle de traite est déjà faite** : le passage de la fosse à la laiterie n'est pas toujours envisageable.

Les conseils de l'éleveur

"Avoir un double lactoduc en salle de traite est un gros avantage" pour l'organisation du travail mais également économiquement.

Toutefois, cela nécessite de disposer de **bâtiments adaptés**. Les veaux doivent être situés à proximité du deuxième tank (pas de transvasage) et donc proche de la salle de traite.



Les conseils du technicien

L'installation d'une deuxième ligne permet un gain de temps et de pénibilité mais aussi une meilleure rémunération du lait livré.

Le coût peut être limité grâce à un achat d'occasion.

Les coûts et intérêts économiques

Coût d'achat (en 2000)	3 050 €
2 ^{ème} lactoduc d'occasion	2 290 €
installation/adaptation par l'éleveur	760 €
Coût de fonctionnement (par an)	
eau, produits de lavage	non chiffré

L'éleveur a acheté d'occasion le deuxième lactoduc. C'est lui qui l'a relié au système de lavage. Le tank a été récupéré.

Le **gain de temps** ainsi que la **diminution de pénibilité** rentabilisent l'installation de ce deuxième lactoduc.

Pour en savoir plus...

"Intérêt de bien trier son lait lors de la traite", article de la Haute-Loire Paysanne, 11 avril 2003

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 43

Patrice Mounier
Tél : 04-71-07-21-11

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20

L'utilisation en commun d'une dessileuse automotrice

Dans un objectif de gain de temps et d'amélioration de la qualité de la ration distribuée, 6 exploitations se sont regroupées pour

utiliser une dessileuse automotrice en CUMA.

Parmi ces 6 exploitations de tailles variables, 5 ont un élevage laitier et 1 un atelier ovin. Elles représentent un quota (ou équivalent) de 2 095 000 L lait.

Pour conduire ce matériel, 5 exploitations ont créé un **groupement d'employeurs afin d'embaucher un chauffeur.**



En pratique...

Les exploitations (43)

5 exploitations laitières
1 exploitation ovine
700 UGB
2 095 000 L de quota (ou équivalent)

Acquise en août 2002, la dessileuse automotrice est une R.M.H. VS14 munie d'un **bol** de 14 m³ et d'une **fraise dessileuse** de 2 mètres de large. Un **système de pesée et un ordinateur de bord** permettent la réalisation de rations régulières. Le choix de la machine s'est effectué après plusieurs mois de réflexion ainsi que des visites dans des exploitations ayant mis en place le même système.

Le **circuit, réalisé une fois par jour, est de 25 km**. Il n'a jamais été modifié depuis le départ. L'exploitant non adhérent au groupement d'employeurs commence la distribution. **Le chauffeur prend alors le relais de 8h à 11 h** pour se rendre tour à tour dans les autres exploitations. Pour préparer le week-end, la **ration est de 120 % le vendredi matin et de 180 % le samedi après midi** (pas de distribution le dimanche).

Les rations, 2 à 3 par exploitant, comprennent 4 à 5 ingrédients. Elles sont saisies informatiquement et transmises au boîtier dans la machine. Les éleveurs communiquent juste le nombre de vaches laitières au chauffeur. Les rations distribuées (quantités et dates) sont ensuite récupérées pour calculer le prix. Le **coût pour l'éleveur est fonction des heures de distribution et du poids distribué**. Ceci permet de répondre aux différentes caractéristiques des exploitations (bovines et ovine).

"Un gain de temps non négligeable pour nos exploitations"



Les avantages de la technique

- un **gain de temps** : le chauffeur s'occupe de la distribution.
- l'utilisation d'un **matériel performant**.
- les **animaux sont nourris à la même heure tous les jours**.
- la pesée des aliments permet une **distribution régulière**.
- une **ration homogène** grâce au système de bol.
- une **diminution du coût** avec la CUMA.
- **deux exploitants peuvent conduire la machine** en cas d'absence du chauffeur.
- un **système de dépannage rapide**.

Les inconvénients de la technique

- une **fragilité de certains points mécaniques** de la machine.
- des problèmes de **tenue de route de la machine en cas de neige ou de verglas**.
- le **recrutement d'un "bon" chauffeur**.
- avoir une bonne entente dans le groupe.
- des **exploitations proches** pour un circuit le plus court possible.

Les coûts et intérêts économiques

Coût d'achat (en 2002)	89 945 €
Charges (estimation)	1,65 cts €/L lait
dont charges fixes (assurance, amortissement)	13 518 €
carburant, lubrifiant, entretien	6 520 €
frais de personnel (12,9€/H)	14 435 €

L'utilisation de la dessileuse automotrice en CUMA avec un chauffeur apporte un léger surcoût par rapport à une dessileuse mélangeuse traînée individuelle (estimée à 1,60cts€/L). Toutefois, ce coup est compensé par le gain de temps obtenu.

Les conseils de l'éleveur

Les éleveurs conseillent de "**se déplacer dans des exploitations disposant d'une machine identique et l'utilisant en CUMA**".

Le **choix de la machine** est important notamment "par rapport aux bâtiments". **Essayer le matériel** avant l'achat permet de s'assurer que les bâtiments sont adaptés à la distribution de la ration.



Les conseils du technicien

Pour être rentable, on considère généralement que la **somme des quotas** des exploitations doit être **supérieure à 2 000 000 L**.

Il faut disposer d'**aires bétonnées de circulation bien stabilisées** (matériel lourd sans pneus agraires). De plus, **les installations doivent être bien dimensionnées** pour un tel matériel.

Le **choix du circuit** et donc des horaires de distribution sont réfléchis pour limiter la longueur du circuit.

Pour en savoir plus...

Fiches techniques :
 - "*Dessileuse automotrice avec chauffeur de St Cirgues*" (Lot)
 - "*Dessileuse automotrice avec chauffeur de Peyrilles*" (Lot)

Fiches disponibles dans le club des métiers Travail en élevage :
www.inst-elevage.asso.fr

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 43

Patrice Mounier
 Tél : 04 71 07 21 11

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00
Institut de l'Élevage
 Tél : 04 73 28 52 20

La simplification de l'alimentation des vaches avec le libre service et le DAC

Le libre service a été mis en place dans les années 70 pour limiter les investissements et améliorer les conditions de travail.
Un DAC (Distributeur Automatique de Concentrés) a été installé en 1981 puis remplacé en 2004.

Le nouveau DAC est relié informatiquement à la salle de traite.
L'alimentation est ainsi automatiquement adaptée aux besoins de chaque vache en fonction de son stade de lactation et de sa production.
Les conditions de travail sont également améliorées.



En pratique...

L'exploitation (43)

- 3 UTH
- 95 ha de SAU
- 57 Prim'Holstein
- 380 000 L de lait produit
- 7600 kg /VL
- Elevage des génisses de renouvellement

Durant l'hiver, les **vaches laitières** sont logées dans une stabulation libre paillée. Elles ont **accès aux 2 silos (maïs et herbe) et au DAC** (cf. plan). Deux barrières mobiles permettent de protéger les fronts d'attaques. Ces derniers sont préparés chaque jour (20 min) : élimination des refus et du fourrage dégradé, dessilage de la partie haute à l'aide d'une fraise adaptée sur le télescopique. L'aire d'exercice est raclée une fois par jour (10 min).

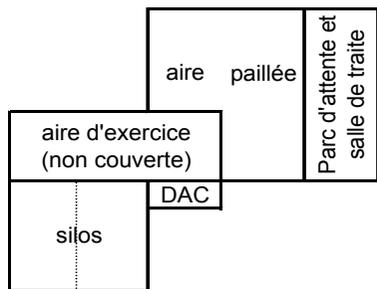
Les vaches disposent d'ensilage et de foin à volonté. Les concentrés sont distribués grâce au DAC. Pour optimiser la distribution du concentré et l'adapter au mieux à chaque vache, les éleveurs ont installé un **logiciel qui relie les compteurs à lait de la salle de traite au DAC**. **La quantité de concentré distribuée évolue quotidiennement en fonction de la production laitière de la vache et de son stade de lactation.** Pendant les 15 jours qui suivent le vêlage et les 15 jours qui précèdent le tarissement, la distribution du concentré est fixée par l'éleveur.

La gestion des stocks est primordiale dans un système libre service. Le reste des stocks est évalué en début d'année afin d'ajuster le nombre d'animaux.

Le logiciel permet également un **suivi des animaux**. Outre la production laitière et la quantité de concentré distribuée, il détecte les chaleurs (mesure de l'activité des animaux), il permet un suivi sanitaire et un tri des animaux en fonction de différents critères.

Les éleveurs ont deux ordinateurs de poche pour valoriser ce suivi des animaux. 30 minutes par jour suffisent au suivi des vaches et du DAC.

"Le libre service associé au DAC pour améliorer les conditions de travail et abaisser les coûts"



Les avantages de la technique

- **peu de risque de panne** du matériel de distribution
- **pas de sous alimentation des animaux**
- **une alimentation régulière et adaptée aux besoins des animaux** notamment des génisses
- **une distribution fractionnée du concentré**
- **un bon suivi des animaux**, collectivement et individuellement
- **un gain de temps** grâce au libre service et à l'ordinateur de poche : obtention rapide de renseignements et prise en note de nouvelles informations (sans déplacement entre la stabulation et le bureau).

Les inconvénients de la technique

- un **coût** important pour le DAC et le logiciel
- **pas de formation** pour apprendre à se servir du logiciel qui est assez complexe
- il faut un **troupeau calme** pour le libre service.

Les coûts et intérêts économiques

Coût d'achat TTC (en 2004)	25 460 €
DAC+logiciel	17 000 €
cellules de stockage+tuyaux	8 000 €
2 ordinateurs de poche	460 €
Coût de fonctionnement (par an)	
maintenance	0 €
électricité	non chiffré

La salle de traite datant de 1991 (salle épis tandem 2x3) était compatible au logiciel livré avec le DAC. Les coûts concernent les coûts d'achat et d'installation du DAC et des cellules externes.

Les conseils de l'éleveur

Le **libre service** et le **DAC** permettent une **réduction du temps de travail**. "L'ajout d'un logiciel améliore le suivi des animaux et permet d'optimiser l'utilisation des concentrés et donc le coût d'alimentation."

L'**emplacement des silos et du DAC doit être réfléchi** pour un accès facile aux vaches et un nettoyage rapide.



Les compteurs à lait reliés au DAC permettent d'adapter automatiquement l'alimentation des vaches laitières.

Pour en savoir plus...

Fiches techniques :
 - "Revenir à un système libre service + DAC" (Hautes-Pyrénées)
 - "Hériter d'un système libre service + DAC et le conserver" (Gers)

Fiches disponibles dans le club des métiers Travail en élevage :
www.inst-elevage.asso.fr

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 43
 Patrice Mounier
 Tél : 04 71 07 21 11

GVL Massif Central
 Tél : 04 73 28 77 00
Institut de l'Élevage
 Tél : 04 73 28 52 20

Une traite plus rapide grâce à une salle de traite rotative

La salle de traite rotative, composée de **24 postes**, permet de simplifier la traite : un seul trayeur est nécessaire. Elle est composée de deux dalles de béton séparées par une couche d'eau pour permettre une meilleure rotation du système. Le trayeur et les vaches tournent simultanément.

Les vaches rentrent une par une et sont branchées au fur et à mesure en position de traite par l'arrière. Les griffes sont équipées du décrochage automatique. **Les animaux font un tour avant de ressortir du système sans intervention du trayeur.**



En pratique...

L'exploitation (03)

6,5 UTH
 328 ha de SAU
Atelier vaches laitières
 85 Prim'Holstein
 650 000 L de quota
 8400 L /VL
 Elevage des génisses de renouvellement
Atelier porcin
 naisseur engraisseur
 (550 truies)

Mise en place en décembre 2002, la salle de traite rotative a été souhaitée par les membres du GAEC pour une meilleure organisation du travail. Son **installation dans un nouveau bâtiment** a été couplée à un **parc d'attente sur caillebotis et à un chien mécanique**. Des passages d'homme entre la salle de traite et le parc d'attente ont été prévus. Le quai des vaches est de plain pied, de petites échelles permettent l'accès au quai du trayeur.

Le fournisseur des griffes, tuyaux ou encore décrocheurs peut être choisi. Le constructeur s'occupe du système en lui même (béton et tubulures). Le système tourne avec un **moteur de 1 CV** : la couche d'eau séparant les deux dalles de béton limite la puissance nécessaire à la rotation.

Les **vaches se sont habituées facilement** au système et l'introduction des génisses ne pose pas de problème. Une **vache entre toutes les 25 secondes**, c'est le temps dont dispose le trayeur pour préparer la mamelle et brancher la griffe. Le **quai du trayeur tourne en même temps que celui des vaches** pour permettre de meilleures conditions de travail. Le trayeur se situe juste après l'entrée des animaux. Un arrêt d'urgence est prévu. C'est un fil qui fait le tour du système pour permettre un arrêt de n'importe quel endroit du quai du trayeur.

Le **nettoyage du système est automatisé et celui de la salle de traite s'effectue au jet**

Un gain de temps est apporté par l'installation de caillebotis dans le parc d'attente.

"Un investissement important pour un gain de temps et une meilleure organisation" →



Les avantages de la technique

- un **temps de traite réduit** par rapport à une salle de traite équivalente (2x12).
- **un seul trayeur** nécessaire.
- un **système silencieux** : le trayeur entend facilement si une griffe tombe avant la fin de la traite.
- les **vaches sont face à face** et sont plus calmes.
- le **nettoyage est plus rapide**, il peut commencer dès que la dernière vache est branchée. Il est **facilité** puisque le trayeur ne change pas de place, c'est le système qui tourne.
- le **système de trempage de la mamelle est automatisé** (pulvérisation).
- Les **pulsateurs sont à l'abri de l'humidité** (sous le quai des vaches). Leur usure est donc réduite.
- Le **fonctionnement est simple**

Les inconvénients de la technique

- un **coût important**.
- le **trayeur ne voit pas la fin de traite** : il ne peut pas observer les quartiers.
- la **manipulation des bidons est difficile** pendant la période des vêlages : il faut les remonter manuellement sur le quai. L'arrêt du système rotatif est parfois nécessaire pour permettre le branchement et la manipulation des bidons.
- des **interventions délicates** (sous le quai des vaches) en cas de décrochage d'un tuyau de pulsation. Mais ceci est rare (2 fois en 2,5 ans).

Les coûts et intérêts économiques

Prix d'achat (en 2002)	160 000 €
Coût de fonctionnement annuel	identique à une salle de traite
eau et électricité	non chiffré

Le coût d'achat comprend l'installation de la salle de traite et du chien mécanique. Les éleveurs estiment le coût de fonctionnement identique à celui d'une salle de traite "normale".

Auparavant, la traite nécessitait 4 heures 30 au quotidien (salle épis 2x7). Aujourd'hui, un trayeur suffit et la traite est réalisée en 2h10 par jour.

Les conseils de l'éleveur

De nouvelles habitudes sont à prendre pour le trayeur, "comme pour tout changement de salle de traite". "Le plus dur au départ est de ne pas voir la fin de la traite".

D'autre part, "il faut bien **penser au système du parc d'attente**, la mise en place d'un chien mécanique est indissociable du système de traite rotatif". Le trayeur ne peut pas se permettre de sortir de la fosse pour pousser les vaches.



"La mise en place d'un chien mécanique est indissociable du système de traite rotatif"

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 03
Jean-Philippe Garnier
Tél : 04 70 48 42 42

GVL Massif Central
Tél : 04 73 28 77 00
Institut de l'Élevage
Tél : 04 73 28 52 20

Avec le concours financier du FEOGA (objectif 2) et d'ONILAIT



Le zéro pâturage pour faire face à un parcellaire défavorable.

Le zéro pâturage a été mis en place en 1984 pour exploiter au maximum les prairies et conserver le potentiel céréalier. La surface était moins importante que maintenant, il fallait optimiser voire intensifier son utilisation.

Il évite de conduire les vaches à la pâture et d'approvisionner en eau. A l'époque, les parcelles de l'exploitation étaient dispersées et les points d'eau inexistant.



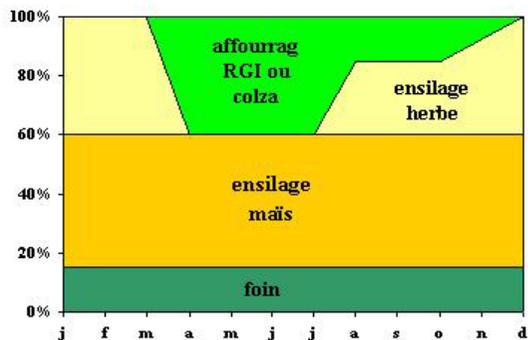
L'exploitation (43)

2,5 UTH
 83 ha de SAU dont 30 ha en prairie et 16 ha en maïs
 50 vaches
 300 000 L de lait produit
 Elevage des génisses de renouvellement

En pratique...

La **stabulation est à logettes avec aires d'exercices en dur**. Il est prévu de la réaménager. Le **raclage est effectué une fois par jour** (30 minutes).

L'hiver, les vaches en production reçoivent une **ration complète à base de maïs et d'ensilage d'herbe** à raison de deux distributions par jour (50 minutes/j).



Dès que la pousse d'herbe est suffisante, elles reçoivent également de l'herbe (affouragement en vert). Cette distribution a lieu environ 160 jours par an grâce à une autochargeuse. En fonction de la pousse de l'herbe, on compte environ 60 jours en avril-juin, 30 jours en juillet-août et 70 jours en septembre-octobre. Le temps de distribution avec ou sans affouragement reste identique.

Les génisses sont élevées en stabulation l'hiver et pâturent du printemps à l'automne.



Les avantages de la technique

- **une meilleure surveillance** : les vaches sont visibles à tout moment de la journée
- **une ration identique toute l'année**
- **une intensification possible des surfaces fourragères et céréalières**
- **pas de dommage** par les animaux **des parcelles** moins portantes
- **pas de conduite des vaches au pâturage, pas de changement de clôtures ni d'approvisionnement en eau.**

Les inconvénients de la technique

- **nécessité d'avoir un matériel en plus en cas**
- **des difficultés pour gérer le stade de récolte**
- **plus de raclage et de paillage**
- des **problèmes de boiteries** peuvent survenir, c'est un critère de réforme.

Les coûts et intérêts économiques

Le chiffrage économique est difficile à réaliser. Tous les aliments proviennent de l'exploitation (céréales, herbe et maïs) ainsi que la paille. L'éleveur n'est pas persuadé d'une différence avec un système avec pâturage si ce n'est l'achat et l'entretien d'un matériel en plus (autochargeuse).

En terme de **temps de travail**, dans cette exploitation où les parcelles sont dispersées et sans approvisionnement en eau, le **temps passé serait probablement identique en cas de pâture.**

Les conseils de l'éleveur

Le zéro pâturage avec affouragement en vert nécessite un équipement particulier. Le choix du matériel ne doit pas être négligé. L'éleveur conseille une "**autochargeuse à coupe rotative** qui abîme moins l'herbe, surtout si elle est tendre".

D'autre part, les vaches doivent disposer d'une **aire d'exercice. Il faut "une parcelle saine, avec une bonne portance"**. Dans d'autres exploitations, c'est une aire bétonnée.

Enfin, les problèmes de boiteries doivent être surveillés car ils peuvent être une cause de réforme.



Les contacts utiles

Contrôle Laitier 43

Patrice Mounier

Tél : 04-71-07-21-11

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20



Le pâturage tournant sans déplacement de fil.

consiste à créer des parcelles permettant 3 à 4 jours de pâturage sans avoir besoin de déplacer de fil durant toute la période de paturage.

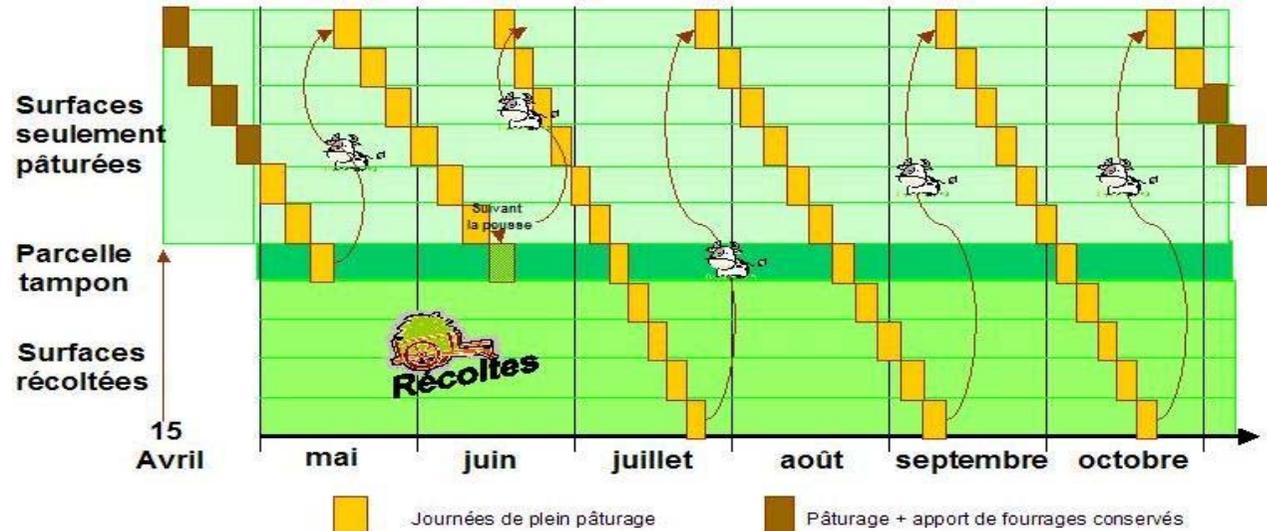
L'exploitation

(63)

34 VL à 7 500 kg
Vélages d'août à novembre
Système tout herbe des Dômes
Altitude : 800 à 940 m

Plusieurs exemples de cette pratique sont également disponibles dans les fermes des Réseaux d'élevage.

Planning de pâturage théorique d'un pâturage tournant simplifié.



En pratique...

- De mi-Avril au 1er Mai: mise à l'herbe quand le temps le permet avec distribution de fourrage à l'auge au début.
- De début mai à fin juin : les 32 vaches laitières disposent de 7 parcelles de 1,6 ha en moyenne. Le temps de séjour est de 4 à 4,5 jours par parcelle et le temps de repousse est de 24 jours, ce qui permet de passer 2 à 3 fois sur chaque parcelle. Toutes les vaches reçoivent 2,4 kg de concentré (90% énergétique et 10% de tourteau); la production moyenne par vache est de 25 litres en moyenne.
- De début juillet à fin août : la surface pâturée est agrandie de 9 à 10 ha de repousses d'ensilage et divisée en 6 parcelles. Chaque parcelle est pâturée 2 fois. La complémentation est identique à la période précédente. Après chaque passage de printemps et d'été l'éleveur apporte 20 unités d'azote.
- De fin août à fin septembre : le troupeau pâture la troisième pousse, soit 12 ha pour 32 VL. Le concentré est alors augmenté à 3,2 kg par vache.
- A partir de la fin septembre : le troupeau repasse sur toute la surface et reçoit du fourrage conservé à l'auge.
- La rentrée à l'étable se situe vers le 20 octobre.

Une demi heure gagnée chaque jour sans diminuer les performances !



Les avantages de la technique

Cette pratique évite de déplacer le fil de clôture chaque jour tout en maintenant les performances de production. Dans cet élevage, elle a permis de **gagner une demi-heure par jour**.

Les inconvénients de la technique

La production laitière diminue en fin de parcelle pour augmenter en début. Mais au bout du compte la production totale est la même qu'avec un pâturage rationné. Il faut juste s'habituer aux variations du tank.

Les coûts et intérêts économiques

Cette technique n'engage aucun frais, à part l'investissement de départ pour clore l'ensemble des parcelles.

Elle permet d'économiser au moins une demi-heure par jour durant la période de pâturage par rapport à un pâturage rationné au fil.

Les conseils de l'éleveur

- Il faut sortir tôt (~10 avril) quelque soit le temps, pour maîtriser la pousse de mai.
- Prévoir un bon chien pour rapprocher les animaux éparpillés sur la parcelle.
- Le plus difficile est de changer ses habitudes.



Les conseils du technicien

- > *Le découpage des parcelles, se fait en fin d'hiver, avec des clôtures électriques plutôt qu'avec du fil barbelé, prévoir plusieurs jours.*
- > *Prévoir des points d'eau fixes, et penser à stabiliser ces zones ainsi que les passages des animaux.*
- > *Réaliser une prévision de pâturage en fin d'hiver à l'aide du parcellaire de l'exploitation en ayant soin de prévoir des parcelles "tampons" qui seront pâturées ou récoltées selon la météo.*
- > *Les premières années, enregistrer le déroulement sur un planning de pâturage, qui permettra "d'ajuster" les années suivantes.*

Pour en savoir plus...

Référentiel fourrager d'Auvergne et Lozère:
Bien gérer l'herbe avec des bovins,
Réseaux d'Élevage Auvergne-Lozère - 2002.

Le pâturage tournant pour vaches laitières; l'herbe de nos montagnes à ORCIVAL (2003). M. BARBET, D. POMIES, B. BOISSIER, MC PAILLEUX.

Les contacts utiles

Eliane TEISSANDIER CL63

Tel: 04-73-87-75-69

Patrice MOUNIER CL 43

Tel: 04-71-07-21-11

Roger BOUCHY CA 15

Tél: 04-71-45-55-45

Jean-Philippe GARNIER CA 03

Tél: 04-70-48-42-42

GVL Massif Central

Tél: 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél: 04 73 28 52 20

Le chien électrique : un réel confort de traite

Le chien électrique permet de faire avancer les vaches laitières de l'aire d'attente vers les quais de traite par un système de fils et de câbles électrifiés en courant continu. L'avancement est couplé à un klaxon, il peut être automatique ou commandé par l'éleveur depuis la fosse.



La barre d'acier qui supporte les fils électriques

L'exploitation (63)

3 UTH
 120 ha de SAU
 55 VL
 390 000 L de quota

En pratique...

Le chien électrique a été installé dès la création de la salle de traite, sur les conseils de l'installateur, au vu de la longueur de l'aire d'attente (17 m) et du type de salle de traite (tandem 2x3).

- 2 fonctionnements sont possibles :
- au coup par coup, actionné par l'éleveur à partir d'un boîtier installé dans la fosse
 - automatique, il avance de 40 cm toutes les 2 vaches (ouverture des portes des stalles).

Le courant électrique, fourni par une clôture sur secteur, est mis systématiquement lors des vêlages des génisses pendant une période de 2 mois. Au delà les vaches sont habituées au bruit du klaxon, l'éleveur coupe le courant.

L'installation du chien par le vendeur a nécessité une journée de travail. L'entretien se résume au graissage des poulies. Depuis l'installation en 1999 il n'y a pas eu de panne.

Ce dispositif existe aussi dans des exploitations d'autres départements.

" Pour moi, le chien électrique est devenu un outil indispensable"



Les avantages de la technique

L'éleveur estime gagner 15 mn par traite.

Le chien électrique évite de sortir de la fosse plusieurs fois par traite. Il améliore ainsi la sécurité et limite la pénibilité pour l'éleveur.

Cet équipement demande peu d'entretien.

Les inconvénients de la technique

L'éleveur a rencontré un problème de frottement du câble sur les poulies, ce qui a entraîné une mise à la masse. Il l'a solutionné en isolant les poulies.

Les conseils de l'éleveur

Cet outil permet de gagner du temps et du confort de traite. Il devient rapidement indispensable.

Les coûts et intérêts économiques

L'installation, comprenant le chien complet, le boîtier de commande et la pose, a coûté 2 600 € en 1999.

Les conseils du technicien

Veillez à protéger le moteur des projections d'eau inévitables lors du lavage de la salle de traite.



Le moteur est logé dans le sous-plafond



Fiche 1.10

Les contacts utiles

Eliane TEISSANDIER CL63

Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00

Patrice MOUNIER CL 43

Tél: 04-71-07-21-11

Roger BOUCHY CA 15

Tél: 04-71-45-55-45

Jean-Philippe GARNIER CA 03

Tél: 04-70-48-42-42

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20

Avec le concours financier du FEOGA (objectif 2) et d'ONILAIT

La mise en pension des génisses

La mise en pension des génisses sur une estive permet de réduire le nombre de lots d'animaux à s'occuper en été sur l'exploitation.

C'est moins de clôtures, moins de surveillance, moins de corvées d'eau et plus de tranquillité.

C'est une solution au problème de chargement pour conforter des exploitations trop petites.

C'est aussi la possibilité de mettre en valeur des surfaces marginales comme les pâturages d'altitude ou les biens de section.



En pratique...

L'exploitation (15)

1,5 UTH (le couple)

48 ha de prairies dont
10ha à 14 km.

35 Brune des Alpes

170 000 L de quota

5 000 kg /VL

1,25 UGB / Ha

Elevage des génisses pour
le renouvellement et la
vente de reproductrices.

Sur cette exploitation située à 1100 m. d'altitude la mise à l'herbe définitive se fait au 10 Mai. Le déprimage dure jusqu'à la montée en estive. **12 bourrettes** (génisses de 1 à 2 ans) **et 12 doublonnes** (génisses de plus de 2 ans) **transhument du 1^{er} Juin au 10 Octobre** sur un groupement pastoral: la COPTASA. Cette coopérative fut créée en 1963 par de jeunes producteurs de lait qui manquaient de surface; elle compte aujourd'hui 2000 Ha.

Un lot de 5 ou 6 bourrettes reste sur l'exploitation. Avec les vaches cela fait seulement deux lots à conduire en été.

Toutes les vaches sont inséminées. **Les génisses** sont saillies en monte naturelle entre le 20 Mars et le 31 Mai, elles **sont présumées pleines au départ pour la montagne**. A l'estive les animaux sont conduits en lots. Les lots de doublonnes ont un taureau pour les retours de chaleur.

En Février les **vaches et génisses sont déparasitées** contre strongles, douves et paramphistomes. Les bourrettes sont déparasitées une fois à la COPTASA à la descente du camion (diffuseur). Le cheptel est en phase B pour l'IBR.

La COPTASA assure quotidiennement la surveillance et les petites interventions sanitaires, y compris vétérinaires si le problème n'est pas trop grave.

A la descente les doublonnes consomment les regains des 10 Ha éloignés (fanés vers le 10 Juillet)

La transhumance se fait en camion avec un transporteur. Il faut un jour à la montée et un jour à la descente.



Les avantages de la technique

- > **Réduire le chargement** de 6 UGB annuelles. Le taux de transhumance est de 10 % des UGB. Sans l'estive il faudrait réduire l'élevage de génisses. Les pâtures sont déchargées en été, rendant le système d'exploitation moins sensible à la sécheresse et aux dégâts de nuisibles.
- > **Simplifier le travail d'astreinte** avec seulement deux lots d'animaux au pâturage: moins de clôture, moins de points d'eau, moins de surveillance.
- > Confiance à l'égard d'un service de qualité bénéficiant d'une longue expérience et d'équipements pastoraux au top.
- > Assurance d'une croissance des génisses et d'un état sanitaire satisfaisants .

Les inconvénients de la technique

- > **les vélages à l'estive sont à éviter**. Si une génisse vêle, elle doit rejoindre le troupeau de vaches laitières. En cas de transhumance lointaine c'est du travail et des frais de transport en plus.
- > **une mise à la reproduction des génisses avant l'estive et des vélages groupés en hiver** (cet inconvénient peut devenir un avantage pour faire du lait à l'herbe).
- > Les vélages d'été pour faire du lait d'hiver sont impossibles
- > **une politique de sélection génétique exigeante sur l'aptitude à la marche** (on ne peut pas se permettre de garder des génisses qui boîtent).

Les coûts et intérêts économiques

En 2005 les tarifs étaient de 128 €/bourrette et 149 €/doublonne pour 132 jours d'estive.

Le transport a coûté 365 € pour une estive distante de 50 km.

Le groupement pastoral reverse la PHAE au prorata des UGB transhumées, environ 950 €.

Le coût final ressort à 0,86 € par génisse et par jour.

Cela permet un agrandissement équivalent de 0,53 ha d'estive par génisse et une simplification du travail en été. C'est aussi sécuriser son système fourrager.

Les conseils de l'éleveur

- "Pour une bonne réussite le **cheptel doit être docile**, le contact avec les vaches doit être fréquent et calme, surtout au sevrage. A l'estive une visite par an permet de constater que mes génisses restent ensemble et reconnaissent ma voix: elles viennent à mon appel ".
- "Le **troupeau doit être sain** , il faut être *réglo* sur la santé des génisses. Le sanitaire est important".
- "Ne pas transhumer des génisses prêtes à vêler"

Les conseils du technicien



- Pour mettre en place cette pratique, il est conseillé :
- **d'adapter son système fourrager à une production de lait à l'herbe** (vélages des primipares en hiver). Le pâturage des vaches laitières doit être bien conduit.
 - **Le mois de Mai est une période critique:** chargement et production de lait sont au maximum. L'éleveur doit arbitrer entre un **déprimage tardif** qui va pénaliser les repousses de foin en cas de printemps froid et sec ou maintenir une alimentation avec foin.
 - **Ne pas avoir de problème sanitaire**
 - S'assurer de la bonne qualité du service rendu: accès, surveillance, suivi sanitaire, points d'eau...

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Renseignements utiles : - La COPTASA: directeur Marcel Besombes tél 04 73 43 11 93 - Biens de sections: service juridique de la chambre d'agriculture tél: 04 71 45 55 20 - Groupements pastoraux: AFP (animateur Herman Dodier tél 04 92 30 57 64)	Roger BOUCHY CA 15 Tél: 04-71-45-55-45 Jean-Philippe GARNIER CA 03 Tél: 04-70-48-42-42 Patrice MOUNIER CL 43 Tél: 04-71-07-21-11 Eliane TEISSANDIER CL63 Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00 GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00 Institut de l'Elevage Tél : 04 73 28 52 20



Achat d'une mélangeuse distributrice en commun

Les exploitations (63)

- 55 VL à 5 000 kg
- 80 VL à 5 500 kg
- 40 VL à 5 000 kg

situées dans le même village

En se regroupant, les éleveurs ont pu acquérir une mélangeuse, alors qu'individuellement le coût de ce type de matériel était démesuré, au vu de la taille de ces exploitations.

La mélangeuse leur permet de distribuer en une seule fois fourrage et concentré.

En pratique...

L'achat a été financé par chaque agriculteur, au prorata du nombre de vaches laitières (ex : 55/175, 80/175, 40/175).

L'entretien et les réparations sont réalisés en commun.

Durant la période de distribution, chaque éleveur fournit un tracteur (gazoil compris) à tour de rôle. La durée de mobilisation de chaque tracteur est calculée au prorata, comme pour l'achat.

Après chaque distribution de fourrages, l'agriculteur conduit l'ensemble tracteur - mélangeuse au suivant.



Chargement du concentré et des minéraux

Un matériel sophistiqué pour un coup raisonnable. →



Les avantages de la technique

- Le regroupement permet de réduire les coûts.
- La mélangeuse permet de simplifier le travail, tout en distribuant une ration plus homogène aux vaches (l'augmentation de la production par vache n'est pas l'objectif principal.)
- En fournissant un tracteur seulement une partie de l'hiver, cela permet d'en disposer à son gré le reste du temps. En équipement individuel, le tracteur est souvent attelé en permanence à la dessileuse.

Les inconvénients de la technique

Les élevages ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres.

Les coûts et intérêts économiques

Le coût d'achat de la mélangeuse était de 16 464€ en 2003 réparti comme suit :

- 7 526 € pour l'élevage de 80 VL
- 5 174€ pour l'élevage de 50 VL
- 3 760 € pour l'élevage de 40 VL

La consommation de gazoil s'élève à 90 L/semaine.
Les autres charges n'ont pas été chiffrées.

Les conseils de l'éleveur

- Ne pas changer de tracteur tous les jours.
- Etre rigoureux sur le planning d' utilisation (horaires).
- Avoir un minimum d'entente entre éleveurs



Les conseils du technicien

Le fait d'utiliser le même matériel, permet à chaque éleveur d'être remplacé assez facilement par ses collègues en cas de coups d'ûr.

Les contacts utiles

Eliane TEISSANDIER CL63

Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00

Patrice MOUNIER CL 43

Tél: 04-71-07-21-11

Roger BOUCHY CA 15

Tél: 04-71-45-55-45

Jean-Philippe GARNIER CA 03

Tél: 04-70-48-42-42

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20

Travailler avec un chien de troupeau

Le Chien de troupeau est un auxiliaire précieux pour les déplacements et la manipulation des bovins. Le confort de travail est inestimable. C'est pouvoir travailler seul. Il n'y a plus besoin de ficelle pour baliser ou fermer les passages.



**L'exploitation
(15)**

2,5 UTH (le chef d'exploitation et les parents bénévoles)
 42 ha de SAU
 35 vaches Prim'Holstein et le renouvellement
 250 000 litres de quota
 Porcherie 90 truies naisseur
 4 semaines

En pratique...

Il y a trois chiens. **Charlie**, 12 ans, au caractère nonchalant, ramène le troupeau pour la traite. Pour la parcelle attenante au bâtiment, Charlie amène seul le troupeau pendant que l'éleveur prépare la salle de traite. **Nina**, 9 ans, est vive et dotée d'une grande aptitude au travail sur troupeau. Elle est utilisée pour les déplacements des vaches et surtout génisses et tri des animaux. **Unix**, 2 ans, est en cours de dressage et est destiné à remplacer Charlie.

L'éleveur et Nina participent à des démonstrations dans les fêtes de villages et à des concours.

Les chiens sont logés dans un chenil, au calme et à l'écart des animaux.



Les avantages de la technique

L'éleveur estime à 15 minutes par traite le gain de temps.

Toutes les manipulations se font avec une seule personne et c'est un plaisir de déplacer les animaux, ça se passe dans le calme et en sécurité

Les inconvénients de la technique

"Il n'y a pas d'inconvénient, que du plaisir. Quand on a pris l'habitude, on ne sait plus travailler sans chien"

Les conseils de l'éleveur

Avant d'acheter un chiot, il faut se renseigner auprès de l'Association des utilisateurs de chien de troupeau. Choisir un chiot inscrit au LOF (Livre des Origines Français).

Toutes les races peuvent convenir, mais il est important de s'assurer que les parents du chiot ont les aptitudes pour travailler sur les troupeaux.

Suivre une formation à l'utilisation de chien de troupeau.

Prévoir un deuxième chien dressé en cas d'indisponibilité ou perte du premier chien

Les conseils du technicien



La race la plus utilisée est le Border-collie, car c'est celle qui a les caractères d'aptitude les plus fixés. Les autres races utilisées sont : Beauceron, Labrit des Pyrénées, Briard.

L'aptitude au travail relève du génétique, le dressage dépend de l'éleveur.

Ne pas négliger les apprentissages de sociabilité du chien

Les coûts et intérêts économiques

Un chiot de 2 mois avec pédigré, vacciné et tatoué, coûte 300 à 450 euros à l'achat.

Nourriture : 100 euros/an

Prophylaxie et vétérinaire : 45 euros/an

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
<p><i>Renseignements utiles :</i></p> <p>- Association Cantalienne d'Utilisation du Chien de Troupeau: Service Formation de la Chambre d'Agriculture tél. 04 71 45 55 78</p>	<p>Eliane TEISSANDIER CL63 Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00</p> <p>Patrice MOUNIER CL 43 Tél: 04-71-07-21-11</p> <p>Roger BOUCHY CA 15 Tél: 04-71-45-55-45</p> <p>Jean-Philippe GARNIER CA 03 Tél: 04-70-48-42-42</p> <p>GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00</p> <p>Institut de l'Élevage Tél : 04 73 28 52 20</p>

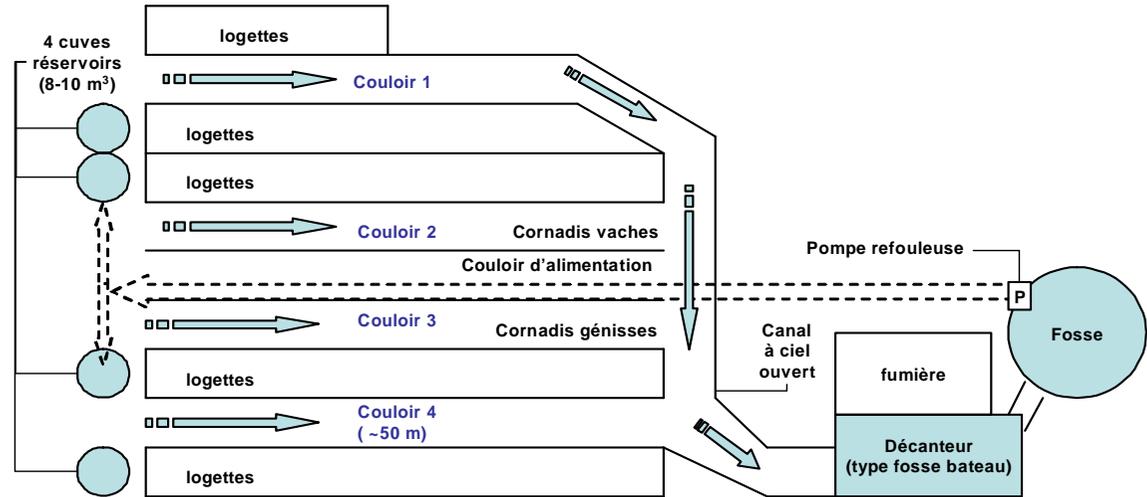


L'hydrocurage

L'hydrocurage consiste à nettoyer les couloirs de circulation des animaux par une chasse d'eau.

Le fumier et l'eau arrivent dans une fosse "bateau". Après décantation, les parties solides flottent. L'eau ainsi recyclée est renvoyée dans la cuve de stockage par un système de pompage.

Le fumier de la fosse "bateau" est régulièrement évacué vers une fumière.



L'exploitation (63)

**180 ha de SAU
75 VL+
renouvellement
Bâtiment :
150 places logettes
paillées, construit en
2000, comprenant 4
couloirs à nettoyer**

En pratique...

L'éleveur ouvre les chasses d'eau grâce à un groupe hydraulique.

En arrivant dans le bâtiment, il envoie une chasse d'eau dans le couloir derrière le cornadis des génisses, profitant qu'elles sont encore couchées. Ensuite il nettoie les couloirs des vaches laitières pendant qu'elles sont dans l'aire d'attente : les pieds des animaux gênent l'évacuation du fumier. Enfin il chasse le fumier derrière les logettes des génisses pendant qu'elles sont au cornadis.

Il n'y a aucune porte à ouvrir car chacune d'elle dispose de 25 cm de lanière au fond.

Chaque jour, l'éleveur ouvre la trappe qui permet de vidanger le décanteur vers la fosse. Le décanteur est curé toutes les 3 semaines.

Pour remplir les cuves, l'éleveur utilise une pompe qui s'arrête automatiquement. Le remplissage dure de 30 à 45 mn.

10 mn matin et soir pour
nettoyer 150 animaux



Les avantages de la technique

- Nettoyage de bonne qualité,
- Des animaux plus propres,
- Longévité du système supérieure à celle des rabots mécaniques
- Pas d'usure des bétons
- Couloirs pas nécessairement rectilignes
- Nettoyage sans ouverture de barrières, portes
- Peu d'odeur du lisier oxygéné par les brassages
- En période de gel, moins de problème qu'avec les rabots mécaniques

Les inconvénients de la technique

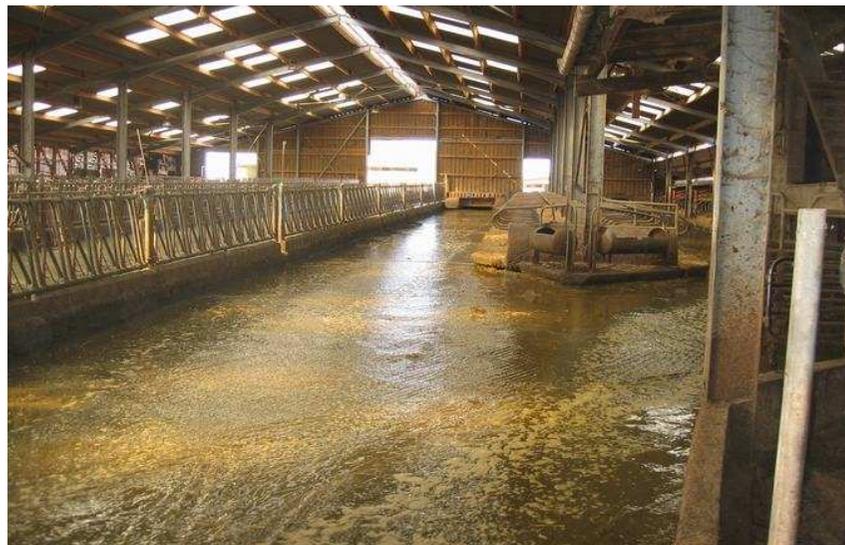
- Besoin d'une pente de 2% pour les bétons, ce qui implique des bâtiments neufs.
- Besoin de place pour loger le décanteur et les différentes fosses.

Les coûts et intérêts économiques

En 1999, le coût s'est élevé à 22 500 € pour :

- 2 pompes de relevages
- un groupe hydraulique
- 4 cuves + les trappes
- les diverses tuyauteries
- l'armoire électrique
- le suivi du projet

Ce à quoi, il faut ajouter la maçonnerie.



Fiche 1.14



Les conseils de l'éleveur

- Visiter des installations avant de démarrer les travaux.
- Prévoir un accès aux couloirs en tracteur pour racler au rabot en cas de panne ou pour déplacer un animal accidenté

Pour en savoir plus...

Les travaux fait par Jean-Luc Ménard de l'IE

Les contacts utiles

Eliane TEISSANDIER CL63

Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00

Patrice MOUNIER CL 43

Tél: 04-71-07-21-11

Roger BOUCHY CA 15

Tél: 04-71-45-55-45

Jean-Philippe GARNIER CA 03

Tél: 04-70-48-42-42

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20

Avec le concours financier du FEOGA (objectif 2) et d'ONILAIT



Les génisses laitières sous la mère jusqu'au sevrage

Cet éleveur qui travaille seul sur son exploitation n'aime pas faire boire les veaux. Depuis l'automne 2000, il laisse les veaux en permanence avec les vaches jusqu'à la vente pour les mâles et jusqu'au sevrage pour les femelles donc plus besoin de porter seau ou biberon.



L'exploitation (15)

Quota : 200 000 L
45 VL Montbéliardes
SAU : 70 ha dont
55 ha d'herbe
13 ha de céréales
2 ha de maïs

En pratique...

Les 5 premiers jours, le veau et sa mère restent ensemble dans le parc de vêlage, situé juste à côté de la salle de traite : les 2 premiers jours la mère n'est pas traite afin que le veau puisse profiter d'un colostrum de qualité. A partir du 6^{ème} jour environ, la mère et son veau rejoignent le reste du troupeau.

Les mâles restent jours et nuits avec les vaches, jusqu'à la vente (~3 semaines) et les femelles pendant un mois.

A partir du 2^{ème} mois, les femelles restent avec les vaches seulement le jour et rejoignent un parc la nuit où elles disposent de foin et de concentré. Il faut compter 2 à 3 minutes les premiers soirs pour trier les génisses qui ne sont pas habituées.

Les 3 jours précédents le sevrage, les génisses ne sont mélangées avec les vaches que le temps de la têtée.

Un gain de 30 mn par jour et aucun seau de lait à porter →



Le Contrôle Laitier



Les avantages de la technique

- L' éleveur estime gagner 30 mn par jour en dehors des périodes de vêlage.
- Les génisses sont plus lourdes au sevrage.
- Les mâles sont plutôt mieux payés car mieux formés.
- Depuis qu'il pratique ainsi, cet élevage n'a plus de problème de génisses qui se têtent, sauf pour les génisses achetées qui boivent au seau.

Les inconvénients de la technique

- Certaines vaches donnent mal leur lait quand le veau est sevré.
- D'autres se laissent têter par tous les veaux.
- Pendant 2 jours les mères appellent les veaux vendus ou sevrés et les génisses répondent aux vaches.

REMARQUE : Les résultats "cellules" sont restés au même niveau qu'auparavant (de 200 à 400 000) car ce n'est pas une priorité pour cet éleveur.

Les coûts et intérêts économiques

Depuis qu'il applique cette technique, l'éleveur produit 20 000 L de lait en moins, pour 10 génisses sevrées à 60 jours et 33 à 35 veaux mâles vendus à 3 semaines (auparavant il achetait du lait en poudre).

Les conseils de l'éleveur

- Au départ bien surveiller que le veau tète et si besoin l'aider.
- Ne pas dépasser 60 jours pour le sevrage, ensuite les génisses sont trop grasses.
- En période de pâturage, laisser les veaux à l'intérieur car ils ne veulent pas rentrer le soir et cela demande plus de temps que de les allaiter au seau.



Parc de nuit
des veaux

Pour en savoir plus...

Les contacts utiles

Eliane TEISSANDIER CL63

Tél: 04-73-87-75-69
ou 04-73-44-46-00

Patrice MOUNIER CL 43

Tél: 04-71-07-21-11

Roger BOUCHY CA 15

Tél: 04-71-45-55-45

Jean-Philippe GARNIER CA 03

Tél: 04-70-48-42-42

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20

Equiper une étable entravée d'un tapis d'alimentation et d'un feed car



En pratique...

**L'exploitation
(43)**

2 UTH (le couple)
 51 ha de SAU
 38 vaches Montbéliardes et le renouvellement
 6000 L / VL
 185 000 litres de quota
 20 veaux gras / an
 Etable entravée

Les tapis d'alimentation:

Deux tapis d'alimentation ont été installés entre les stalles et le mur de l'étable. Ils sont entraînés par un système de câble et permettent d'alimenter 19 vaches chacun.

Les tapis sont entraînés par un moteur hydraulique. La centrale hydraulique permet de faire fonctionner alternativement les deux tapis mais aussi l'évacuateur à fumier.

La tête d'alimentation des tapis est située dans un hangar dans le prolongement de l'étable, la distribution peut donc s'effectuer à l'abri.

L'ensilage est distribué avec une dessileuse distributrice. La vitesse d'avancement du tapis est réglable et permet d'adapter la quantité distribuée.

L'enrubannage est également distribué sur le tapis, un système de barrettes assure un bon acheminement du fourrage.

L'évacuation des refus se fait automatiquement en enroulant le tapis, ils tombent ensuite à proximité de l'évacuateur.

Le feed-car (Distributeur automatique de concentré):

Il permet l'alimentation individuelle en concentré des 38 VL. Le feed-car peut distribuer 3 aliments différents plus le CMV. L'éleveur le fait tourner deux fois l'été (pendant la traite) et jusqu'à 5 fois pendant l'hiver.

Le chargement des aliments se fait automatiquement, la distribution s'effectue dans des auges individuelles en plastique, les animaux ne peuvent pas se voler leur ration.

Les rations individuelles sont programmées sur un ordinateur situé dans la maison d'habitation, le transfert des données au feed-car passe par un câble.



Les avantages de la technique

- **Gain de temps** important pour la distribution du fourrage et du concentré.
- **Pénibilité réduite** des tâches.
- **Amélioration des résultats techniques**, la productivité du troupeau a progressé de 1 000 L/VL.
- **Aucun accident alimentaire** sur les VL (acidose).



Les conseils de l'éleveur

- Disposer d'une étable entravée suffisamment large et haute pour installer ces matériels.
- Prévoir le chemin de passage du feed-car, la marge est souvent mince.
- Nettoyer le système d'entraînement du tapis au moins deux fois par an.

Les conseils du technicien

Le tapis d'alimentation est une alternative intéressante lorsqu'on dispose d'un bâtiment entravé facilement aménageable. Il peut également s'envisager pour des bâtiments destinés au logement des génisses.

L'investissement dans un système tapis plus feed-car constitue un investissement conséquent, il faut prévoir de conserver l'étable entravée suffisamment longtemps pour amortir cet aménagement, avant de s'équiper.

Les inconvénients de la technique

- **Investissement** assez lourd.
- **Mise en place** délicate.

Les coûts et intérêts économiques
Mise en place des aménagements en 1997

TAPIS D'ALIMENTATION : 10 670 €
 FEED - CAR : 9 150 €
 AUGES PVC (pour les concentrés) : 760 €

COUT TOTAL : 20 580 €

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
	<p>Eliane TEISSANDIER CL63 Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00</p> <p>Patrice MOUNIER CL 43 Tél: 04-71-07-21-11</p> <p>Roger BOUCHY CA 15 Tél: 04-71-45-55-45</p> <p>Jean-Philippe GARNIER CA 03 Tél: 04-70-48-42-42</p> <p>GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00</p> <p>Institut de l'Élevage Tél : 04 73 28 52 20</p>



Comment rénover sa salle de traite rapidement et à bon marché ?

L'objectif visé est de rénover les murs et sols de la salle de traite et ainsi faciliter son nettoyage.



Les murs ont été recouverts avec des panneaux de PVC collés et/ou vissés

Les quais ont été recouverts avec un tapis caoutchouc fixé sur le coté haut du quai.



Les avantages :

- Facile à nettoyer : surfaces lisses
- Confortable pour les vaches
- Pose rapide : 1 à 2 jours, pas de préparation préalable des surfaces
- Utilisation immédiate de la salle de traite : pas de délais de séchage

Les inconvénients

- Nécessité d'être 2 pour fixer les plaques de PVC au mur

Combien ça coute ?

- Tapis logette en rouleau : ~ 40 €/m²
- Panneau PVC : 17 €/m²
- Profil de liaison : 9,5 €/m
- Fourni et installé pour une salle de traite de 2x4 postes : 3 200 € en 2005

Où s'approvisionner ?

- chez un fournisseur de matériaux de construction
- chez un fournisseur de machine à traire



Idée en plus : Il est possible d'installer ce tapis en caoutchouc au fond de la fosse pour gagner en confort thermique et antidérapant.

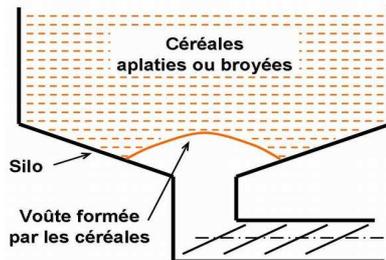
Les contacts utiles	
<p>Jean-Philippe GARNIER CA 03 Tél: 04-70-48-42-42</p> <p>Roger BOUCHY CA 15 Tél: 04-71-45-55-45</p> <p>GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00</p>	<p>Eliane TEISSANDIER CL63 Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00</p> <p>Patrice MOUNIER EDE 43 Tél: 04-71-07-21-11</p> <p>Institut de l'Elevage Tél : 04 73 28 52 20</p>



Objectif : Alléger le travail au quotidien en temps et en pénibilité

Comment empêcher les céréales de voûter dans les silos ?

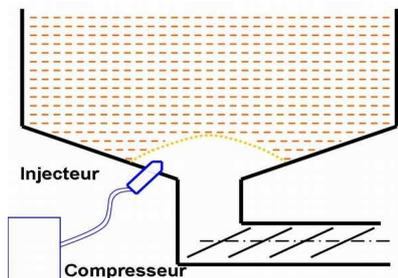
L'objectif visé est d'empêcher les céréales broyées ou aplaties de former une voûte dans le silo et de bloquer l'écoulement.



Trois solutions sont proposées dans cette fiche :

Injection d'air comprimé.

Installation de 3 injecteurs à l'intérieur du cône de chaque silo. L'impulsion d'air dans le cône à chaque mise en route de casse la voûte.



Les avantages :

- Solution la plus efficace

Les inconvénients

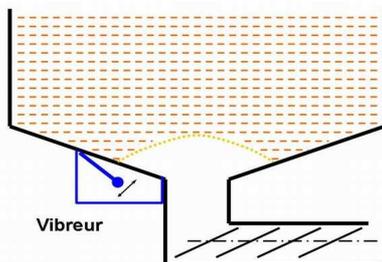
- Solution la plus coûteuse

Combien ça coute ?

Injecteurs + électrovanne + tuyaux, quincaillerie :
~ 375 €/silo
Petit compresseur : ~ 300 €

Vibration de la paroi avec un vibreur.

Le vibreur installé à l'extérieur du silo, en faisant vibrer la paroi du silo entraîne l'effondrement de la voûte.



Les avantages :

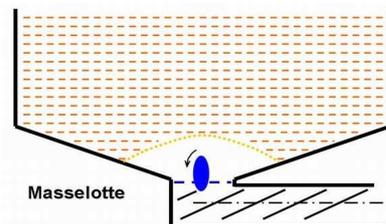
Les inconvénients

- Si le vibreur démarre avant la vis, le dispositif risque d'aggraver le tassement.

Combien ça coute ?

Vibration de la paroi avec une masselotte.

Entraînée par la vis souple, la masselotte en tournant fait s'effondrer la voûte.



Les avantages :

- Dispositif efficace et peu coûteux
- Installation rapide

Les inconvénients

- Ne fonctionne qu'avec un système de vis souple.

Combien ça coute ?

Masselotte : ~ 20 €

Où s'approvisionner ?

Chez un fournisseur de matériel d'élevage

Les contacts utiles

Jean-Philippe GARNIER CA 03

Tél: 04-70-48-42-42

Roger BOUCHY CA 15

Tél: 04-71-45-55-45

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00

Eliane TEISSANDIER CL63

Tél: 04-73-87-75-69 / 04-73-44-46-00

Patrice MOUNIER EDE 43

Tél: 04-71-07-21-11

Institut de l'Élevage

Tél : 04 73 28 52 20



La monotraite pendant 6 semaines

La monotraite pendant 6 semaines permet d'envisager sereinement les travaux d'ensilage. Les vaches, dans le dernier tiers de la lactation, ne sont traitées que le matin, diminuant fortement le travail d'astreinte sur le troupeau. Le quota est également mieux géré grâce à la baisse engendrée de production laitière.



En pratique...

Le passage en monotraite a été réalisé pour la première fois en 2004 suite à une baisse de la main d'oeuvre bénévole de l'exploitation. Elle est reconduite en 2005. **La période s'étend du 25 mai (début des ensilages d'herbe) au 10 juillet (début des vêlages des génisses).**

50 % des vêlages ont lieu en juillet-août. Les génisses sont les premières à vêler. L'objectif est de **ne pas avoir de vêlage pendant la période de monotraite**. Les futures lactations pourraient en effet s'en ressentir, surtout pour les génisses (mauvais développement de la mamelle).

La quantité de concentré est diminuée progressivement quelques jours avant l'arrêt de traite du soir. **Aucun concentré n'est distribué pendant cette période**. Les animaux sont conduits au pâturage le matin après la traite et rentrés le lendemain, juste avant la traite. A cette époque, la conduite du **pâturage est simplifiée** (pas de changement quotidien des clôtures). Les seules interventions réalisées sur le troupeau laitier le soir concernent les génisses de l'année (soit 20 minutes).

Lors des 2 premiers soirs, les animaux beuglent mais ils s'habituent ensuite très rapidement. Certaines vaches perdent un peu de lait pendant la première semaine. **La production a chuté** de 37 % en 3 jours (450 L à 285 L) mais au retour à 2 traites/jour, une augmentation s'est produite (17 % en une semaine).

**L'exploitation
(63)**

2 UTH (le couple)
 44 ha de SAU
 24 Prim'Holstein
 125 000 L de quota
 6400 L /VL
 Production de bœufs (6/an)
 Elevage des génisses de renouvellement

"La monotraite pour une meilleure gestion des travaux saisonniers"



Les avantages de la technique

- une **libération de temps** pour les travaux saisonniers (ensilages et foins).
 - une **coupure** dans le travail d'astreinte.
 - une **régulation de la quantité de lait produite** (en cas de dépassement de quota).
 - une **augmentation possible des taux** (moins de dilution).
- Ceci reste tout de même à confirmer à long terme.

Les conseils de l'éleveur

Le passage à la monotraite n'a pas posé de difficulté particulière. Les éleveurs conseillent toutefois de :

- **bien choisir la période de monotraite** en fonction du dernier tiers de la lactation et des vélages.
- **avoir un troupeau sain en cellules et sans problème de mammites.**
- **utiliser de bons produits de trempage** pour éviter toute inflammation des trayons.
- **mettre les animaux dans un champ éloigné** de la salle de traite et de la maison d'habitation les premiers jours.
- **ne pas aller voir les vaches le soir.**
- ne pas écouter les critiques des voisins dubitatifs.

Les coûts et intérêts économiques

Dans le cas de cette exploitation, la **diminution du coût alimentaire** engendrée par la non-distribution de concentré pendant 6 semaines n'a pas été chiffrée. Il en va de même pour l'économie d'eau et d'électricité. Par contre, **3 heures par jour sont libérées** (temps de traite en étable entravée + conduite des vaches au pâturage nécessitant 2 personnes).

Pour maintenir sa production, il faudrait tenir compte de l'augmentation du cheptel sur l'année.

Les inconvénients de la technique

- une **baisse de la quantité de lait produite** (malgré une "réaugmentation" lors du passage à 2 traites/jour).
- une **augmentation passagère de la quantité de cellules** pendant la période de monotraite. La quantité de cellules revient ensuite à son niveau de départ dès la reprise de 2 traites par jour.



Les conseils du technicien

La monotraite pendant une période diminue la quantité de lait produite par vache. Il faut donc **avoir suffisamment de place** dans les bâtiments **et de surfaces pour gérer les animaux supplémentaires** nécessaires au maintien de la production ou être en sur-réalisation.

La traite requiert une **attention plus importante** lors de cette période pour éviter les mammites.

Il est conseillé de **préférer la traite du matin** à celle du soir. Enfin, **l'apport de concentré doit être supprimé ou diminué fortement.**

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Fiche technique disponible dans le club des métiers Travail en élevage www.inst-elevage.asso.fr : <i>"une traite par jour pendant une partie de l'année, en fin de lactation"</i>	Contrôle Laitier 63 Eliane Teissandier Tél : 04 73 87 75 69 Tél : 04 73 44 46 00
Traire une fois par jour, état des lieux des connaissances et des travaux en cours. V. Brocard, Institut de l'Elevage, 2002.	GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00 Institut de l'Elevage Tél : 04 73 28 52 20

Faire épandre son lisier par une CUMA

Cet élevage a choisi d'externaliser l'épandage du lisier, afin de :

- **répondre au manque de main d'œuvre :**

"Je suis seul sur mon exploitation.

Avant il me fallait 3 jours dans le meilleur des cas, une semaine la plupart du temps pour vider ma fosse."

- **réduire les investissements :**

"J'utilisais jusqu'alors l'épandeur de 8 000 L de notre CUMA locale avec mon tracteur de 80 CV, c'était trop juste. Il m'aurait fallu investir dans un tracteur plus puissant uniquement pour ça."



L'exploitation

(63)

49 ha de prairies permanentes
38 VL en stabulation libre avec logettes paillées (600g de paille/VL/jour)
Fosse à lisier de 310 m3
Parcelles de 1 à 10 ha, peu éloignées.

En pratique...

L'éleveur fait épandre la quasi totalité de son lisier, 4 fois par an. Une semaine avant, il prévient la CUMA. La fosse est vidée en une journée avec un épandeur de 22 000 L, tiré par un tracteur de 280 CV, le tout conduit par le salarié de la CUMA.

Par rapport à la pente, ce matériel passe là où passe un épandeur de 8 000 L, tiré par un tracteur de 90 CV.

Incontestablement, c'est la rapidité du chantier que les éleveurs apprécient



Les avantages de la technique

Respect de la structure des sols malgré un attelage imposant, grâce aux pneumatiques de gros volumes.

La capacité importante (22 000 L) permet d'envisager des **apports organiques sur des parcelles éloignées** : certains éleveurs ont pu fertiliser leurs estives !

Gain de temps pour l'éleveur qui ne réalise plus l'épandage pour vaquer à d'autres tâches ou disposer de temps libre.

Les inconvénients de la technique

Un attelage de cette dimension ne permet pas l'accès aux parcelles de taille inférieure à 1 ha ou pour lesquelles l'entrée est trop étroite (< 4 m).

Les coûts et intérêts économiques

Pour 1 000 m³ épandus en 2004, cela a coûté 2 300 € pour **économiser 16 jours de travail à l'éleveur !**

A titre de comparaison, épandre 1 000 m³ avec son propre matériel coûte plus de 2 600 € par an, sans compter le gasoil et la main d'œuvre (Source CUMA Auvergne).

DETAIL DU COUT :

0,90 € / m³ épandu
+ 54 € / h de tracteur y compris chauffeur et gasoil.

La souscription au capital social est de 1 € / m³ à épandre, étalé sur 3 ans. L'agriculteur s'engage sur tout ou partie du volume à épandre.

Les conseils de l'éleveur

L'éleveur conseille de réaliser un apport organique en avril, 6 semaines avant l'ensilage. Il est bien valorisé et permet d'**économiser de l'engrais**. Un autre apport juste après ensilage permet aussi une économie d'engrais.

De plus à cette période, l'éleveur n'a pas de temps disponible alors que chaque jour compte pour la repousse.

Fiche 2.2



Les conseils du technicien

Sur chaumes, l'épandage peut être réalisé avec un enfouisseur, ce qui réduit considérablement les odeurs et autorise des distances d'épandages rapprochées par rapport aux tiers (10 m au lieu de 100 m dans la plupart des cas).

Grâce à l'enfouisseur, l'épandage de lisier de porc est possible en période estivale.

Sur prairie, la rampe à buses permet un épandage régulier et limite les odeurs.

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Fiches techniques : - <i>Externaliser le travail de saison via une CUMA</i> (Hautes-Pyrénées)	Contrôle Laitier 63 Eliane TEISSANDIER Tél : 04-73-87-75-69 Tél : 04-73-44-46-00
Fiche disponible dans le club des métiers Travail en élevage: www.inst-elevage-asso.fr	GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00 Institut de l'Élevage Tél : 04 73 28 52 20

La monotraite le dimanche pendant toute l'année

Dans le cadre d'une conduite simplifiée, **la monotraite un jour par semaine est une technique qui entraîne peu de modifications.** C'est l'emploi du temps de l'éleveur qui est bouleversé avec une traite du matin repoussée le dimanche et avancée le lundi. **La monotraite régulière permet donc de se libérer de la fin de matinée au lendemain matin** que ce soit pour la famille ou les loisirs.



**L'exploitation
(63)**

1,4 UTH
 75 ha de SAU
 44 Montbéliardes
 233 000 L de quota
 6000 L /VL
 Elevage des génisses de renouvellement
 Un atelier volaille label

En pratique...

L'éleveur a commencé la monotraite du dimanche en 1998 pour se libérer du temps pour sa famille.

La **conduite du troupeau laitier est simplifiée.** L'alimentation et le paillage sont réalisés une fois par jour (stabulation avec aire paillée et couloir d'alimentation). L'hiver, la ration est repoussée deux fois par jour (sauf le dimanche). Les animaux pâturent du 15 mars au 15 novembre et ne reçoivent durant cette période que du concentré. Enfin, les veaux sont alimentés au lait en poudre une fois par jour (le matin).

Le jour de la monotraite, la traite est réalisée à 8h00 au lieu de 6h30, seul le travail d'astreinte est effectué ensuite (alimentation et paillage). Les vaches ne reçoivent pas de concentré. L'éleveur est libre au plus tard à 11h. Il ne retourne sur l'exploitation que le **lendemain matin (lundi) et commence à traire les animaux à 6h.** La traite dure 15 minutes de plus (soit entre 1h15 et 1h30 en fonction de la période).

Les vaches en lactation se sont habituées assez facilement à l'absence de traite le dimanche soir. Les génisses s'habituent sans problème au rythme de 13 traites par semaine.

"La monotraite pour se libérer pour la famille" →

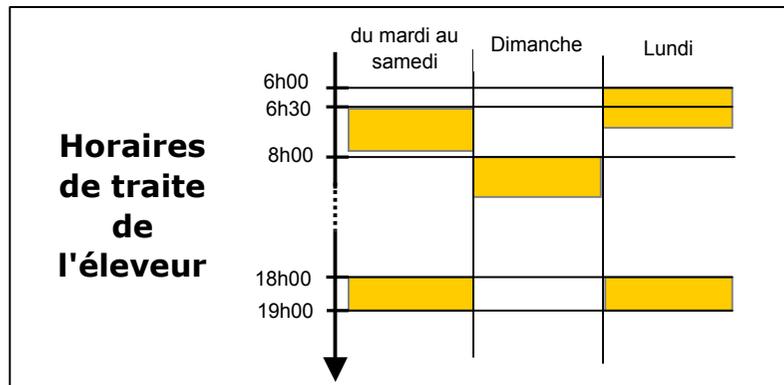


Les avantages de la technique

- la **libération d'un soir par semaine**.
- un léger **gain de temps** (une heure par semaine dans cette exploitation).
- pas d'investissement.

Les inconvénients de la technique

- une **perte de la production laitière** (pour ce troupeau, estimée entre 6 000 et 12 000 L, soit la production de 1 à 2 vaches).
- une **légère augmentation du taux cellulaire** dans les 2 jours suivant la monotraite.
- un **taux de renouvellement important**, entre 35 et 40 % et des critères de réforme plus stricts.



Les coûts et intérêts économiques

Le coût n'a pas été chiffré. Il faut tenir compte :

- du temps non travaillé.
- des charges d'alimentation en plus pour les vaches et génisses introduites pour compenser la baisse de production.
- des charges de concentrés, d'eau et d'électricité en moins.

Les conseils de l'éleveur

La réalisation de la monotraite le dimanche ne pose pas de difficulté particulière. L'éleveur conseille toutefois de :

- "**commencer en fin de lactation**".
- "**avoir un troupeau sain**" sur le plan cellulaire et pas de mammites cliniques.
- **ne pas aller voir les animaux le soir** de la monotraite.
- ne pas écouter les critiques des voisins dubitatifs.



Les conseils du technicien

La monotraite un soir par semaine diminue peu la quantité de lait produite par vache (entre 3 et 5 %). Le **taux de réforme peut être augmenté** mais certains éleveurs ne le modifient pas. La qualité des mamelles peut toutefois être une cause de réforme importante.

Pour éviter une perte de production supérieure à 5 %, l'**écart à ne pas dépasser entre deux traites est de 21 heures**. Au-delà, il y a risque d'une diminution plus importante de la production. L'**aménagement des horaires est à réfléchir** en fonction des attentes de l'éleveur et de la conduite du troupeau en terme d'alimentation et de paillage notamment.

Pour en savoir plus...

Fiches techniques disponibles dans le club des métiers Travail en élevage

(www.inst-elevage.asso.fr) :

- "*Ne plus traire le dimanche soir*" (Aveyron)

- "*Dans le Lot, de plus en plus d'adeptes de la suppression de la traite du dimanche soir*"

- "*Supprimer la traite du dimanche soir six mois par an*" (Gers)

Traite et travail, Quelles solutions pour réduire l'astreinte liée à la traite, mai-juin 2004, Institut de l'élevage

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 63

Eliane Teissandier
Tél : 04 73 87 75 69
Tél : 04 73 44 46 00

GVL Massif Central

Tél : 04 73 28 77 00
Institut de l'Élevage
Tél : 04 73 28 52 20

La fermeture de la salle de traite pendant 6 semaines

La fermeture de la salle de traite pendant 6 semaines (du 15 juillet au 31 août) permet aux exploitants de se libérer de l'astreinte biquotidienne de la traite pendant une période.

Ils peuvent ainsi se consacrer aux travaux saisonniers ou se libérer plus facilement pour des congés.

La conduite des vaches laitières a été légèrement modifiée. Le **regroupement des vêlages** est **indispensable** pour permettre cet arrêt complet.



En pratique...

**L'exploitation
(63)**

2 UTH (le couple)
 46 ha de SAU
 35 Montbéliardes
 163 000 L de quota
 5 500 kg /VL
 Production de quelques veaux de boucherie
 Elevage des génisses de renouvellement

Les exploitants ont mis en place cette technique **depuis l'été 2003**. La première année, l'arrêt de la traite s'est effectué pendant un mois. L'année suivante, la **fermeture de la salle de traite a eu lieu pendant 6 semaines**. Cette durée paraît convenir aux éleveurs pour la conduite des animaux et pour répondre à leurs attentes.

Le **taux de renouvellement est de 25 %** par an. Toutes les vaches sont inséminées entre le 15 novembre et début janvier, il n'y a pas de taureau pour le rattrapage. Les **vaches sont déparasitées et reçoivent une cure d'oligo-éléments** à la mise à la reproduction. La **surveillance des chaleurs et le suivi des vaches sont des points clés pour réussir le regroupement des vêlages** et donc un arrêt complet de la salle de traite.

Les **vaches sont taries en deux fois** (15 juin et 15 juillet) en fonction de leur date de vêlage. La quantité de concentré distribuée avant le tarissement est diminuée progressivement. Lors du tarissement, les vaches ne reçoivent plus de concentré et sont passées sur une parcelle de moins bonne qualité. La surveillance des vaches taries est importante pour éviter toute infection des mamelles.

Cette technique permet une **réduction du temps de travail pendant la période estivale**. Par contre, la **période des vêlages représente une pointe de travail importante**. Elle est de plus suivie par une période gourmande en main d'oeuvre : celle de la rentrée à l'étable des animaux.

"Un arrêt de la traite nécessaire à notre équilibre" ➔



Les avantages de la technique

- un **gain de temps au printemps** (traite plus courte puisque les vaches sont en fin de lactation) et une **libération de temps l'été** (arrêt de la traite).
- des **rations plus homogènes** durant l'année, adaptées aux besoins des animaux, grâce au regroupement des vêlages.
- un **maintien de la lactation permis par la pousse de l'herbe** du printemps.
- un **nettoyage complet du bâtiment** favorisé par l'absence d'animaux dans le bâtiment.
- un **vide sanitaire** pendant l'arrêt de traite.

Les inconvénients de la technique

- les vêlages d'automne ne permettent pas d'évoluer en cas de hausse du prix du lait d'été.
- la nécessité d'**augmenter le nombre de bêtes** (plus 10%) pour maintenir la production.
- une **mise à la reproduction des génisses à 24 ou 36 mois** (pas de solution intermédiaire).
- un **suivi de reproduction plus strict**.
- une **politique de réforme plus contraignante** (on ne peut pas se permettre de garder des vaches qui ont des soucis de fécondité et qui sont décalées).
 - un arrêt de la production en été est en contradiction avec les besoins de la filière et le prix du lait (mieux rémunéré en

Les coûts et intérêts économiques

L'économie des coûts de fonctionnement de la salle de traite pendant 6 semaines n'a pas été chiffrée.

La production de lait est restée constante grâce à l'augmentation du nombre d'animaux. L'exploitation possède suffisamment de parcelles pour nourrir ses animaux de manière autonome (fourrages et céréales). Il n'y a donc pas de coût supplémentaire pour l'alimentation des vaches et génisses qui sont venues augmenter le troupeau.



Les conseils de l'éleveur

"Pour une bonne réussite et un arrêt complet de la salle de traite, une **surveillance** importante des animaux est primordiale".

"Le **troupeau doit être jeune et sain** pour éviter tout problème de reproduction au tarissement".

Les conseils du technicien

Pour mettre en place cette technique, il est conseillé de :

- **faire déjà son quota**
- **pouvoir élever plus de génisses de renouvellement**
- **ne pas avoir de problème de reproduction**
- **disposer d'un nombre suffisant de parcelles** pour les animaux supplémentaires introduits dans le troupeau (ne pas être limité en chargement)
- ne pas faire de diète hydrique ni de manque de sel au tarissement

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Fiches techniques : - "le regroupement des vêlages avec arrêt de traite en été" (Aveyron) - "regrouper les vêlages pour fermer la salle de traite" (Bretagne)	Contrôle Laitier 63 Eliane Teissandier Tél : 04 73 87 75 69 Tél : 04 73 44 46 00
Fiches disponibles dans le club des métiers Travail en élevage : www.inst-elevage.asso.fr	GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00 Institut de l'Elevage Tél : 04 73 28 52 20

L'embauche d'un salarié par un groupement d'employeur

L'embauche d'un salarié par l'intermédiaire d'un groupement d'employeurs permet de **créer un emploi fixe répondant aux besoins de chaque agriculteur adhérent.**

Dans ce cas, l'éleveur souhaite mieux gérer les pointes de travail saisonnier et sécuriser le fonctionnement de son exploitation en cas de coups durs et de congés.

Le salarié est présent 45 jours par an dans cette ferme selon un planning prédéfini.



En pratique...

**L'exploitation
(63)**

1,4 UTH
 75 ha de SAU
 44 Montbéliardes
 233 000 L de quota
 6000 L /VL
 Elevage des génisses de renouvellement
 Un atelier volaille label

Le **groupement d'employeurs** a été créé en 2002 par **10 agriculteurs** ne souhaitant ou ne pouvant pas employer quelqu'un à plein temps toute l'année. Chaque année, **les éleveurs s'engagent à embaucher le salarié pour un nombre de jours définis.** C'est le service de remplacement qui **gère les salariés et toutes les formalités administratives dont les fiches de paie.** En fonction du nombre de jours nécessaires, ils recrutent le nombre de salariés correspondants.

Un planning est effectué tous les deux mois. Les salariés connaissent ainsi à l'avance leur "emploi du temps". En général, c'est le même salarié qui se rend chez les mêmes éleveurs. Toutefois, en cas de besoin, maladie par exemple, les éleveurs s'échangent des journées de travail. **Le calendrier de travail n'est donc pas totalement figé.**

Au départ, l'éleveur s'est engagé pour 20 jours par an, le **salarié est aujourd'hui présent sur l'exploitation 45 jours par an plus ou moins bien répartis sur l'année. Le coût du salarié est de 105€ la journée de 8 heures, toutes charges comprises** (soit 13,125€/h).

Le salarié s'occupe des travaux saisonniers et du travail d'astreinte sur le troupeau laitier, en fonction des besoins. Sa venue régulière lui apporte une bonne connaissance de l'exploitation.

"Un salarié pour une meilleure organisation au quotidien et en cas de coups durs" →



Les avantages de la technique

- **une gestion du salarié simplifiée** grâce à l'intervention du service de remplacement (pas de recrutement, pas de fiches paie).
- **un planning redéfini tous les deux mois et souple** (arrangement entre éleveurs en cas de besoins).
- **la création d'un emploi stable** (plus intéressant pour un ouvrier qualifié) pour plusieurs éleveurs mais **sous un seul contrat**.
- **sécuriser le fonctionnement de l'exploitation** : le salarié connaît l'exploitation, l'agriculteur est confiant en cas d'absence.
- **engager une réflexion sur l'organisation du travail**.

Les inconvénients de la technique

- **un engagement vis à vis du salarié** (par rapport au service de remplacement). Le salarié est embauché sur l'année, même si les besoins sont moins importants à certaines époques.
- **la nécessité d'une entente entre le salarié et les éleveurs** qui ne l'ont pas choisi directement.

Pourquoi un groupement d'employeurs ?

Le groupement d'employeurs est une association à but non lucratif (association de loi 1901). Il est créé pour recruter un ou plusieurs salariés afin de les mettre à disposition de ses membres selon leurs besoins respectifs.

Les adhérents peuvent être des personnes physiques ou morales appartenant à différents secteurs. Il faut être au minimum 2 pour créer un GE.

Un GE composé exclusivement d'exploitations agricoles est exonéré de l'imposition forfaitaire annuelle au titre de l'impôt sur les sociétés, de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle. Comme toute association, le GE doit remplir chaque année une déclaration de revenu.

Les conseils de l'éleveur

L'embauche du salarié ne pose pas de problème particulier. "**Passer par le service de remplacement simplifie l'embauche du salarié**" en terme de recrutement et de formalités administratives.



Les conseils du technicien

Créer un groupement d'employeurs constitue un engagement important. **Une réflexion concernant ses besoins, ses motivations est indispensable**, et ceci pour tous les futurs adhérents. Il faut donc :

- **mettre à plat les besoins de chacun** et les confronter en groupe.
- **établir le profil du salarié** à recruter en fonction des tâches qui lui seront confiées.
- **établir un planning de répartition et estimer les coûts** pour chacun.
- **rédiger un règlement interne**.
- **faire des réunions régulièrement**.

Pour en savoir plus...	Les contacts utiles
Fiches techniques : - "Employer à plusieurs de la main d'oeuvre avec un groupement d'employeurs" - "Un groupement d'employeurs pour concrétiser les liens entre trois exploitations" (Hautes Pyrénées)	Contrôle Laitier 63 Eliane Teissandier Tél : 04-73-87-75-69 Tél : 04 73 44 46 00
Fiches disponibles dans le club des métiers Travail en élevage : www.inst-elevage.asso.fr	GVL Massif Central Tél : 04 73 28 77 00 Institut de l'Élevage Tél : 04 73 28 52 20

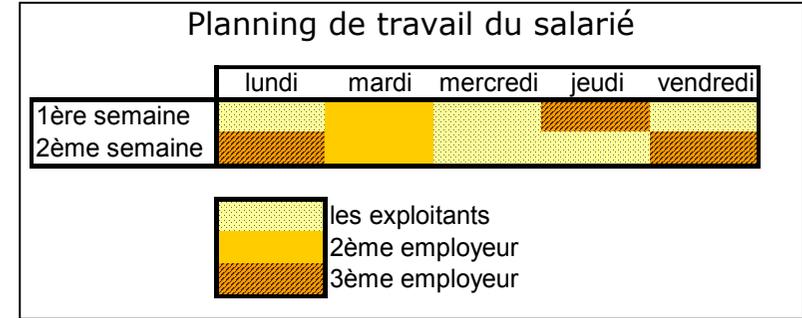
Objectif : Sécuriser le fonctionnement de l'exploitation, au quotidien et en cas de coup dur

L'embauche d'un salarié à temps partiel

L'embauche d'un salarié en contrat à durée indéterminée permet d'avoir une main d'œuvre fixe et compétente.

Le fonctionnement de l'exploitation est ainsi sécurisé au quotidien ou en cas de coup dur (maladie).

Le salarié travaille aussi chez deux autres employeurs. Les jours de présence ont été définis au moment de l'embauche, avec les autres employeurs et l'organisation du travail sur l'exploitation est discutée entre le salarié et les employeurs.



L'exploitation (63)

2,5 UTH (le couple et un salarié)
 90 ha de SAU
Atelier bovin lait (1/3 du revenu) :
 20 Prim'Holstein
 114 000 L de quota
 7500 L/VL
 Elevage des génisses de renouvellement
Atelier bovin viande :
 50 vaches allaitantes
 Vente de broutards repoussés

En pratique...

L'embauche du salarié s'est faite il y a deux ans, par connaissance. Auparavant, cinq apprentis se sont succédés pendant plusieurs années. Mais cette situation n'était pas envisageable à long terme au vu de la quantité de travail nécessaire sur l'exploitation et de la recherche de stabilité voulue par les éleveurs.

Le salarié est embauché par **trois employeurs différents** (mais ce n'est pas un groupement d'employeurs). Le **planning de travail** entre les 3 employeurs a été fait **par quinzaine** dès l'embauche et n'a pas été modifié depuis. Le salarié est ainsi présent à mi-temps sur l'exploitation (cf. schéma ci-dessus). Il ne travaille pas les week-ends. Il est plus présent sur l'atelier bovin viande mais aide également pour l'alimentation des génisses et vaches laitières. Les **horaires de travail sont fixes** mais les 3 employeurs et le salarié s'entendent en cas de besoins spécifiques des uns et des autres. Ils sont notés sur un carnet.

Les **bulletins de paie sont réalisés par ordinateur chaque mois par l'exploitante** et les charges sont réglées tous les trimestres. Les éleveurs ont également réalisé seul toutes les démarches nécessaires à l'embauche (Déclaration Unique d'embauche, déclaration préalable à l'emploi, demande d'immatriculation du salarié, demande d'exonération de cotisations sociales, demande de visite médicale d'embauche et contrat).

"Un coût important mais nécessaire au bon fonctionnement de l'exploitation" →



Les avantages de la technique

L'embauche d'un salarié à mi-temps avec un CDI, permet de "**réaliser le travail correctement**, de **mieux s'organiser** et ainsi de ne rien négliger. Le **salarié est qualifié**".

En cas d'absence prolongée ou de courte durée d'un des exploitants, le salarié évite le recours au service de remplacement ou à l'entraide, "c'est une **sécurité pour l'exploitation**". L'éleveur est plus rassuré puisqu'il connaît son remplaçant et la façon dont il travaille. De plus, le **salarié a l'habitude de travailler sur l'exploitation**, ce qui permet une meilleure efficacité.

Les inconvénients de la technique

"Le **coût** est la principale limite de l'embauche".

Une **bonne entente** entre le salarié et l'employeur est préférable pour une meilleure organisation, une bonne efficacité et une confiance mutuelle.

Les coûts et intérêts économiques

	coût pour l'éleveur	coût/heure
Salaires	6352	6,79 €/h
Charges sociales	3986	4,25 €/h
Total	10337	11,04 €/h

La première année, les exploitants ont été exonérés des charges salariales.

Ce coût leur semble important mais il reste raisonnable vu la **meilleure organisation** du travail sur l'exploitation, de la pérennité de la situation et du coût du service de remplacement. Ils ont estimé en effet le coût de ce dernier à 12 €/h.

Les conseils de l'éleveur

L'embauche s'est plutôt faite facilement puisque les éleveurs et le salarié se connaissaient.

Ils estiment toutefois qu'il est préférable de "**ne pas embaucher à long terme une personne avec qui les éleveurs n'ont jamais travaillé**". Pour eux, 6 mois à 1 an sont nécessaires pour connaître les caractères et les habitudes de travail de chacun. Ceci permet d'éviter des frictions au quotidien et assure une complémentarité dans le travail.

Fiche 5.2



Les conseils du technicien

Pour une bonne réussite de l'embauche, il vaut mieux :

- **penser aux installations** pour permettre une certaine qualité de travail au salarié,
- **formaliser les missions et les responsabilités** du salarié,
- pratiquer une **rémunération attrayante**,
- **entretenir de bonnes relations** avec le salarié, instaurer un climat favorable à la communication entre employeur et salarié.

Pour en savoir plus...

Fiches techniques :
- "*En Dordogne, l'embauche d'un salarié*"

Fiche disponible dans le club des métiers Travail en élevage :
www.inst-elevage.asso.fr

"Un salarié bien dans ces bottes", dossier, Réussir Lait Elevage, février 2004, n°167

Les contacts utiles

Contrôle Laitier 63
Eliane Teissandier
Tél : 04 73 87 75 69
Tél : 04 73 44 46 00

GVL Massif Central
Tél : 04 73 28 77 00
Institut de l'Élevage
Tél : 04 73 28 52 20